SEMO

SERVICE EDUCATIF EN MILIEU OUVERT

RAPPORT ACTIVITE 2020

Table des matières

Préambule… 2

1- Le Service Educatif en Milieu Ouvert 5

Cadre législatif 5

Mission 5

L'AEMO Renforcée 6

Situations justifiant le choix de la part d'un magistrat d'une AEMO renforcée 6

Les dispositifs mis en place dans de telles situations 7

Les activités socio-éducatives et les séjours au SEMO 8

2- Quelques chiffres 9

Capacité et activités 9

Capacité autorisée / Capacité installée 9

Ressources Humaines 10

Organisation générale du service éducatif en milieu ouvert 11

La réunion spécifique 11

Les réunions-bilans : 12

Public accueilli 12

Habilitation 13

Origine des mesures entrées dans l'année 14

Problématiques observées auprès de la population accueillie 15

Evolution des mesures (poursuite, fin, évolution) 23

Interventions sur un large territoire 26

3- Travail en équipe : l'atout pluridisciplinaire 26

Notre intervention… 27

L'intervention de l'éducateur spécialisé au SEMO 28

La visite à domicile : VAD 30

La VAD n'est pas un préalable… 30

Le temps de la rencontre : 31

Intervention ou non ? 31

Des images et des statuts… 31

On sonne, et après… 31

L'intervention de l'Assitante de Service Sociale 32

L'intervention de la psychologue 34

Le partenariat 36

4- Nos Constats et nos perspectives pour 2021 37

Préambule…

Les travailleurs sociaux sont la clé de voûte de l'ensemble des politiques de solidarité indispensables pour assurer la cohésion sociale. C'est encore plus vrai aujourd'hui alors que nous connaissons un soubresaut violent de notre histoire, en raison de la crise sanitaire mondiale que nous traversons.

À côté de la crise sanitaire, la crise sociale prenait de l'ampleur, tandis que les directives nationales restaient silencieuses sur le rôle des travailleurs sociaux. Ces derniers sont restés dans l'ombre, échappant à toute attention de la part des médias comme du pouvoir politique et pourtant !

Le confinement total apparu soudainement a nécessité de nous réorganiser rapidement face à cette situation inédite. Nous avons dû revoir notre manière de travailler et privilégier le télétravail. Outre l'utilisation du téléphone mobile nous avons également usé des réseaux sociaux et des « *visios* » pour communiquer avec les jeunes et les familles mais aussi avec les partenaires.

Face aux difficultés des familles qui se sont accentuées durant cette période nous avons été davantage présents auprès d'eux en les contactant quotidiennement. Nous avons également dû intervenir, en urgence, à domicile auprès et chez des familles qui étaient déjà « en crise » et que le confinement à exacerbée. À l'instar des familles et notamment des adolescents suivis, nos horaires ont été modifiés et nous avons dû parfois intervenir en soirée et les week-ends.

Si dans des familles les tensions se sont parfois intensifiées, chez d'autres nous avons observé une situation inverse. En effet les professionnels notent que des parents ont pu « reprendre leur place » en étant davantage disponibles et en tentant de gérer les crises avec leur adolescent sans l'aide des éducateurs. L'arrêt des cours a aussi permis chez certains d'apaiser les tensions qui se cristallisaient essentiellement autour de la scolarité. A ce sujet, les éducateurs sont intervenus davantage dans le soutien des cours afin de lutter au mieux contre le décrochage scolaire. Ainsi les échanges avec les jeunes se sont trouvés plus denses et plus long en termes de temps passés à leurs côtés, pour à la fois les aider dans leurs devoirs mais aussi discuter sur leurs ressentis durant ce confinement.

Impact sur les jeunes

Le confinement a eu des effets sur les jeunes que nous avons suivis. En termes de scolarité, nous avons constaté la difficulté à maintenir une certaine motivation au vu de ce contexte et ce, malgré l'adaptation tentée par l'Éducation nationale. L'absence de cours en présentiel a eu pour conséquences le décrochage scolaire et la démotivation de certains jeunes.

L'absence également de lien social, pourtant si nécessaire à cette période de l'adolescence, a pu fragiliser plus encore des adolescents entraînant un repli sur soi et une forme de dépression. Les jeunes qui bénéficiaient d'un suivi psychologique, en autres, ont vu les rendez-vous s'arrêter du jour au lendemain.

La désorganisation des rythmes de sommeil et de prise de repas a eu aussi des répercussions sur l'état psychologique et physique des jeunes ; ceux-ci se trouvant parfois en décalage avec le reste de leur famille, ne participant plus aux repas familiaux. L'arrêt de l'activité physique et la consommation amplifiée d'accès aux écrans a aggravé certaines pathologies comme le surpoids.

Impact sur les familles

La période de confinement a eu, sans conteste, un impact sur les familles. En termes de précarité tout d'abord. Les familles suivies par notre service ont été régulièrement orientées vers les dispositifs d'aide alimentaire. Or durant le confinement certaines structures comme la Banque Alimentaire avec laquelle nous travaillions le plus, ont fermé leur porte, pour raison de sécurité

sanitaire des bénévoles. De fait nous avons dû avoir recours à des aides issues d'initiatives locales auxquelles nous avons pu avoir accès par le biais des réseaux sociaux. Ces initiatives pour la plupart émanaient de la volonté des habitants de certains quartiers qui se sont mobilisés pour récolter puis redistribuer des colis alimentaires. Nous avons donc orienté quelques familles vers ces initiatives. Car le confinement a généré davantage de dépenses d'ordre alimentaire pour les familles dont les enfants ne bénéficiaient plus de repas dispensés par les cantines scolaires.

Certains parents ont vu leurs revenus baissés parce qu'ils occupaient des emplois précaires (intérim, CDD) ou parce qu'ils effectuaient des petits boulots non déclarés.

De manière rampante et insidieuse, la souffrance psychique s'est invitée au fil des jours chez de nombreuses familles pour de multiples raisons : la solitude pour les personnes seules privées de leurs relations sociales, les couples séparés par la distance, le huis-clos de l'appartement obligeant adultes et enfants à cohabiter 24h sur 24 en essayant de tenir en même temps le télétravail, la scolarité des enfants, la gestion du quotidien, ou encore l'arrêt de travail faisant peser l'angoisse d'un chômage possible.

En provoquant l'isolement et une forme d'accentuation de l'exclusion sociale, le confinement a affecté ce qu'il y a de plus précieux chez l'être humain : le besoin d'être en relation sociale. Ce manque, et la peur afférente aux effets du COVID-19 ont ainsi généré des troubles psychologiques plus ou moins importants. Une absence de leur prise en compte n'a pu qu'aggraver le phénomène.

Pourtant des solutions existent. Elles ne relèvent pas systématiquement du traitement médical des symptômes ; plusieurs relèvent plutôt des pratiques de travail social : réassurance, maintien des liens sociaux, soutien psychosocial, ... Les travailleurs sociaux interviennent fréquemment dans des contextes de crises, économiques et familiales notamment, qui contribuent à la détresse psychologique et sociale. Par leurs interventions, ils prennent leur place dans le domaine de la santé mentale.

Cette dimension a été occultée par les pouvoirs publiques. Or, de nombreuses interventions des professionnels à distance et en présentiel ont eu pour effet de calmer les angoisses, d'apporter des perspectives, une prise en compte des difficultés psychiques et d'apporter des alternatives aux tensions sociales. Les travailleurs sociaux savent aussi passer des relais notamment auprès du corps médical quand une intervention de soins s'avère nécessaire. Ce travail de prévention gagnerait à être mieux identifié, reconnu et développé.

La sortie du confinement a révélé d'autres problématiques à plusieurs niveaux.

Concernant les jeunes que nous accompagnons, certains ont décroché scolairement et ne sont pas retournés en cours. Le confinement a pu aussi amplifier une phobie scolaire qui se profilait antérieurement.

Nous avons été confrontés également à la difficulté de pouvoir (re)scolariser ou trouver une orientation professionnelle pour des adolescents qui étaient déjà dans cette situation avant le confinement. L'absence de réponses de l'inspection académique ou des structures de formation durant le confinement n'a pas permis de finaliser des projets professionnels amorcés en amont. Par ailleurs pour l'orientation de jeunes vers un apprentissage nous nous sommes confrontés à l'impossibilité de leur trouver un patron. Beaucoup d'employeurs se sont retrouvés fragilisés par le confinement et n'ont pas pu prendre d'apprentis. Enfin à partir du mois d'octobre un certain nombre de commerces puis la totalité de restaurants ont fermés et de fait n'ont pu accueillir d'apprentis. Cette situation n'a pas aidé à mobiliser les adolescents concernés pour s'investir professionnellement. Les conséquences de ce contexte et de l'absence d'activité pour certains ont généré des comportements davantage à risque comme la délinquance, la prostitution… moyens pour eux à la fois de s'occuper et d'avoir un revenu.

À l'aggravation de certaines situations familiales qui a nécessité une intervention éducative plus soutenue, s'est ajoutée l'arrivée de nouvelles mesures éducatives au service émanant essentiellement du Tribunal pour Enfants.

Nous avons fait le constat que ces mesures éducatives concernaient des situations très dégradées pour lesquelles là encore nous avons dû redoubler d'efforts. Cela a nécessité une adaptation de notre part pour d'abord « ouvrir » rapidement ces mesures et intervenir auprès de ces familles et également pour être force de proposition dans ce contexte particulier de semi-confinement. Car là encore, nous avons été confrontés aux fermetures de certaines institutions publiques et à la difficulté voire l'impossibilité de les joindre par téléphone.

Cela s'est aussi ressenti sur le travail social auprès de familles qui ne pouvaient plus accéder à certains dispositifs de droit commun faute de pouvoir être reçues physiquement.

Nous avons eu le sentiment que le travail avec les institutions s'est complexifié avec ce contexte. Les familles reçues déjà fragilisées et en situation de précarité ont pu manifester davantage de détresse.

Ainsi cette situation inédite a généré une nouvelle façon de travailler pour l'ensemble de l'équipe du SEMO de l'ARS, afin d'assurer la continuité du service.

En interne, au-delà du respect des gestes barrières et du port du masque, les réunions d'équipe s'effectuaient désormais en visioconférence. Il était de même pour des synthèses avec les partenaires dont beaucoup étaient en télétravail, mais aussi avec des parents et des jeunes. Nous privilégions davantage des contacts téléphoniques et ce, afin d'éviter de nombreux allers venus dans nos locaux.

Néanmoins de par nos missions, il apparaît difficile de ne pas rencontrer physiquement les jeunes et les familles et de supprimer les visites à domicile. Ainsi l'intervention éducative auprès de jeunes nécessitent de les accompagner physiquement, vers des structures, dans les établissements scolaires… L'accompagnement social des familles nécessite aussi des rencontres physiques, pour récupérer des documents administratifs, faire signer les parents… Enfin les visites à domicile restent indispensables pour évaluer les conditions de vie des familles et les rencontrer dans leur environnement.

Force est de constater que ces conditions de travail en lien avec la crise sanitaire a généré parfois un stress sur l'ensemble des membres de l'équipe du SEMO qui, malgré une grande vigilance, été surexposés au risque de contracter la COVID-19.

1- Le Service Educatif en Milieu Ouvert

Cadre législatif

« Chaque fois qu'il est possible, le mineur doit être maintenu dans son milieu actuel » (art. 375-2 du Code Civil)

- Art. 375 à 375-9 du Code Civil
- Art 1181 à 1200-1 du NCPC modifiés par le décret du 05 mars 2002
- Art L. 311-1 et suivants du CASF
- Art L222-2 et L222-3 du CASF
- Art. 1er Décret 75-96 du 18 février 1975 *(Protection Jeunes Majeurs)*
- Loi 2007-293 du 05 mars 2007 réformant la protection de l'enfance
- Loi 2002-2 du 02 janvier 2002 réformant l'action sociale et médico-sociale

Mission

Elle réside dans la mise en œuvre de 21 mesures d'Action Educative en Milieu Ouvert renforcées (AEMO r) et de 21 mesures d'Aide Educative Administratives renforcées (AEAr) par année. Elle peut, dans un souci de continuité de la prise en charge d'un adolescent permettre la mise en œuvre de mesure d'aide aux jeunes majeurs précédemment accompagnés par le service.

Population accueillie au SEMO

Le SEMO accueille toute personne qui lui est confiée par un juge des enfants ou les services de l'aide sociale à l'enfance dans la limite des places disponibles (21 places administratives, 21 places justice) et dans le cadre de son autorisation : jeunes âgés de 11 à 21 ans.

La partition administratif/judicaire tend à se refléter dans la typologie du public accueilli :

- Mesures administratives : jeunes en famille, souvent en voie de déscolarisation et/ou de désocialisation, pour lesquels les parents demandent une aide éducative.

  La mesure éducative est ensuite contractualisée auprès de l'Aide Sociale à l'Enfance.

- Mesures judicaires : jeunes aux parcours institutionnels importants, ayant déjà bénéficié d'accompagnements par des services sociaux.

  La mesure d'AEMO est ordonnée par le Juge des Enfants.

L'AEMO Renforcée

L'AEMO Renforcée vise à l'invention de réponses aux besoins de prise en charge

- D'un public adolescent en grande difficulté personnelle ou sociale, marginalisé ou en risque de marginalisation, échappant de plus en plus aux dispositifs classiques d'insertion et d'accompagnement éducatif.
- De situations familiales complexes ou suffisamment préoccupantes par la gravité des enjeux qui demandent des accompagnements, des médiations spécifiques associés à un travail en réseau pointu sous la responsabilité rapprochée des magistrats et des inspecteurs ASE (déscolarisation, désocialisation, souffrance psychique, voir pathologie mentale, violences, errance…)

Situations justifiant le choix de la part d'un magistrat d'une AEMO renforcée

- **Eviter une rupture des liens Parents/Enfants**

  Dans un contexte de marginalisation ou de pathologie psychiatrique des parents est un critère qui peut restaurer une capacité à vivre ensemble au sein de la famille lors de retour de placement (non réalisable ou mis en échec) entre également dans le champ de l'AEMO renforcée.

- **Situations de danger qui ont été signalées**

  Pour lesquelles les dispositifs de droit commun constatent leur impuissance car pour différentes raisons liées à l'histoire familiale (placements répétitifs ou intempestifs, pathologie psychiatrique à l'expression chaotique mais assortie de phases d'apaisement, impossibilité de se séparer…). Un placement même autoritaire ne peut se mettre en place.

- **Une intervention rapide auprès de l'adolescent dans son contexte familial**.

  Nécéssité de convoquer rapidement la famille et d'amorcer l'accompagnement afin d'éviter d'éventuelles situations délicates. C'est en utilisant le réseau familial ou amical que des situations alternatives au placement, transitoires ou de long terme peuvent être

trouvées sous le contrôle du magistrat. Cela engendre des montages parfois longs et complexes.

Les dispositifs mis en place dans de telles situations

Demandent des compétences mais aussi de nombreux entretiens (individuels, familiaux) avec la famille élargie, des déplacements dans des endroits différents, sur un large territoire (tout Marseille), des interventions plus nombreuses et couteuses en temps qu'une AEMO classique.

L'AEMO renforcée diffère des AEMO classiques par :

- La fréquence et la multiplicité des interventions auprès de l'adolescent, de sa famille et des partenaires
- L'intervention de la psychologue qui est aussi un acteur majeur qui doit consacrer davantage de temps à ces situations complexes
- L'intervention de la conseillère en économie et familial qui contribue elle aussi à ce travail d'accompagnement renforcé sur des problématiques économiques ayant un impact fort sur les conditions de vie de l'adolescent pour lequel nous sommes mandatés
- Le temps nécessaire de coordination et d'analyse
- Au sein de l'équipe et avec les partenaires
- L'expérimentation de solutions sur « Mesure » (intervention sur tout le territoire de Marseille)
- La continuité de l'action éducative comme sa réactivité sont essentielles et nécessitent énormément de rigueur dans la transmission de l'information au sein de l'équipe et vers les magistrats et/ou inspecteurs ASE. Les notes d'information sont beaucoup plus nombreuses, comme les liaisons avec les partenaires spécialistes.

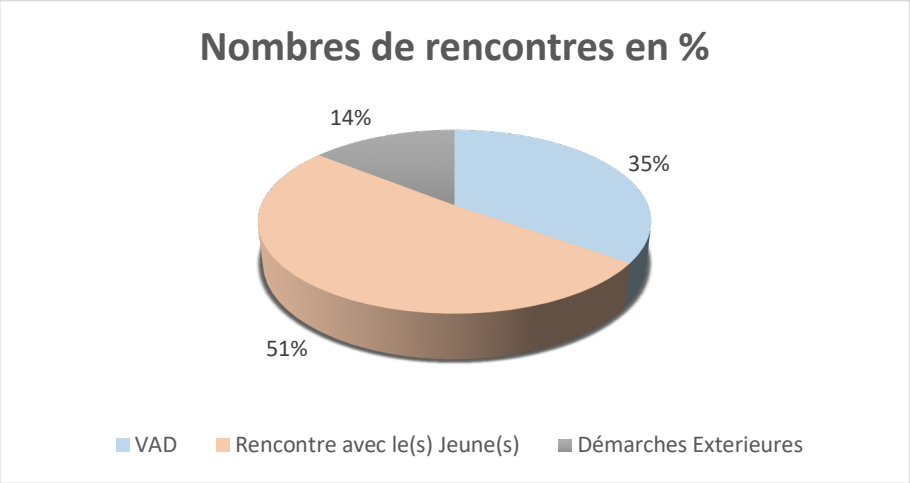

Le nombre de visites à domicile est de rencontres avec les jeunes et leurs familles révèle le caractère renforcé de notre service. En effet plus de 85% des interventions des éducateurs se passent auprès des familles et des adolescents en visite à domicile et/ou à l'extérieur. Cet "aller vers" permet une évaluation approfondie de l'environnement du mineur pour lequel nous sommes mandatés et permet d'agir concrêtement face à son environnement avec de multiples rencontres avec les partenaires également. Ces interventions se sont intensifiées au vu du contexte sanitaire

qui a impacté la situation des familles en termes de précarité et d'anxiété, notamment à la sortie du confinement de Mai à Décembre 2020. Lors du confinement total (Mars 2020 à Mai 2020), l'équipe à continué les visites à domicile lorsque cela était nécéssaire. Un suivi journalier a été réalisé par les éducateurs, coordonné par la cheffe de service. Après évaluation de la situation, l'éducateur ainsi que la cheffe de service se déplacaient afin de réguler les situations, souvent très conflictuelles.

Les activités socio-éducatives et les séjours au SEMO

Au-delà d'apporter une touche « ludique » et de « bien-être » à l'accompagnement éducatif proposé par le SEMO, les activités socio-éducatives et les séjours du SEMO ont une visée éducative, et apportent une réelle plus-value au travail éducatif effectué par les éducateurs tout au long de l'année.

Lors des années précédentes, le service avait fait le choix de proposer ces activités et ces séjours durant les vacances scolaires et notamment l'été, car les jeunes que nous accompagnons rencontrent, pour certains, des difficultés relationnelles avec leurs parents et ces temps ludiques leur permettent de trouver un peu de répit dans ces relations souvent conflictuelles. Ces activités permettent donc aux jeunes de se faire plaisir, de découvrir, et de partager des moments dans un environnement différent de ce qu'ils connaissent habituellement. Pour certains, leur environnement familial précaire ne leur permet pas de pouvoir participer à certaines activités.

Ces activités socio-éducatives et séjours permettent donc de pouvoir sortir ces adolescents de leur quotidien, de leur milieu et de leurs habitudes et de retrouver une place d'enfant, qui a le droit de s'amuser comme n'importe quel autre enfant malgré les difficultés rencontrées.

Cette crise sanitaire ne nous a pas permis cette année la mise en place d'activités sportives ou culturelles telles que proposées les années précédentes. Ceci étant, nous avons continué de proposer des activités en dehors des associations avec lesquelles nous avions travaillé. Des randonnées dans les calanques, des balades au bord de l'eau autour d'un sandwich se sont organisées pour prendre l'air.

Sortir du cadre de l'accompagnement tel qu'il l'est instauré tout au long de l'année, nous amène à aborder d'autres sujets, induits parfois par le groupe et/ou par un environnement différent. Ce changement d'environnement permet d'observer l'adolescent dans un cadre différent, dans ses relations avec ses pairs et les adultes présents lors de ces activités (éducateurs, animateur, moniteur…

Par ailleurs ces expérieuces ont permis d'insufller une dynamique très positive dans l'équipe et d'instaurer une atmosphère très différente au sein du service et notamment dans l'occupation des lieux par les adolecents et leurs familles. Ils viennent de manière plus spontanée rencontrer l'équipe.

2- Quelques chiffres

Capacité et activités

	Au 31/12/2014	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020
Type d'accueil	Milieu Ouvert						
Nombre de places autorisées agrées	42	42	42	42	42	42	42
Nombre de places financées	42	42	42	42	42	42	42
Nombre de journées théoriques	15 330	15 330	15 330	15 330	15 330	15 330	15 330
Nombre de journées réalisées	15 314	15 481	14 620	14 566	15131	16 167	15 153
Taux moyen d'occupation	99,89%	100,90%	95,40%	95,01%	99%	105%	98%
Durée moyenne du séjour	1 an et 8 mois	1 an et 6 mois	1 an et 1 mois	8 mois	9 mois	10 mois	15 mois

Le suivi du nombre de journées réalisées met en exergue cette année une diminution du nombre de journées. Nous enregistrons cette année un taux d'occupation de 98%. La realisation de ce taux est due en partie au contexte de crise sanitaire et aux demandes des magistrats de prendre en charge des situations urgentes à la sortie du confinement. En effet, une augmentation significative est repérée à partir de septembre 2020.

Duréé moyenne dû au nombreux renouvellement qu'il y a eu dans l'année, au vu des situations « difficiles » et du contexte sanitaire.

Capacité autorisée / Capacité installée

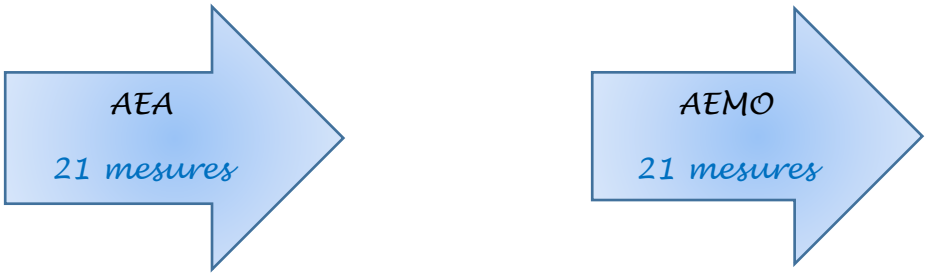

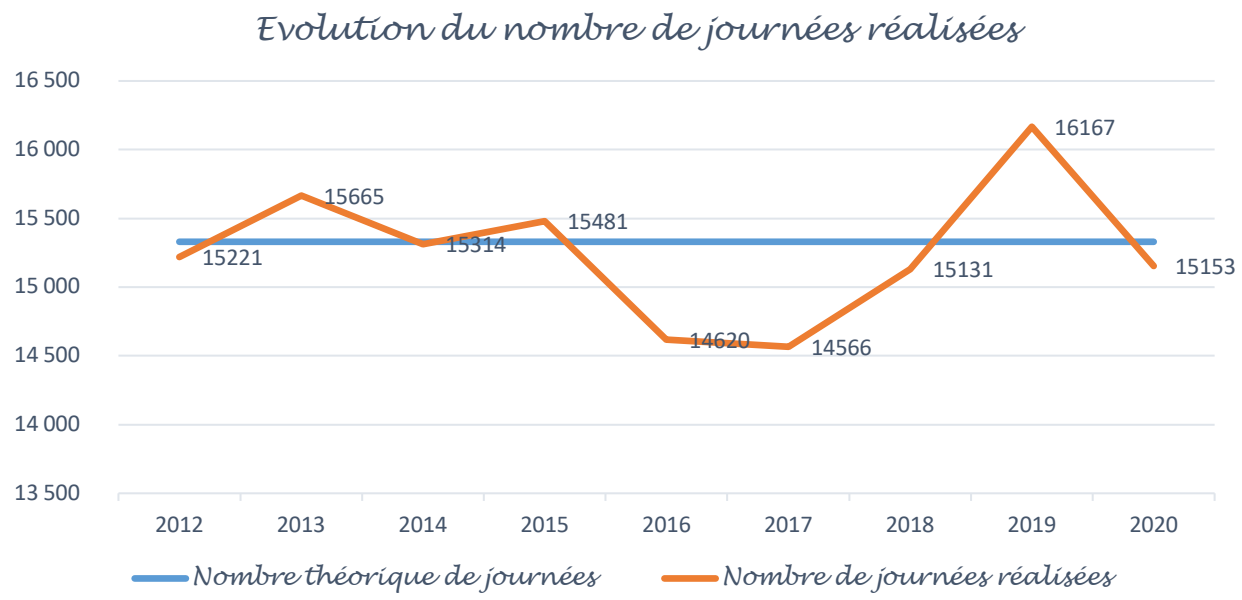

Ressources Humaines

Catégorie de personnel	Salarié (ETP)
Chef de service éducatif	**0,7**
Educateur Spécialisé	**4**
Assitante Sociale	**1**
Administratif	**0,50**
Psychologue	**0,8**
Services généraux	**0,36**

Durant cette année 2020, nous avons accueilli Sébastien Déssaux, éducateur spécialisé, en remplacement de Mme Gerolt partie en Mars 2020 pour de nouveaux horizons.

Ainsi, au 31 décembre 2020, l'équipe se compose de :

- Anne GUERIN, Chef de service éducatif
- Sébastien DESSAUX, Educateur spécialisé
- Ingrid COLLETTA, Educatrice Spécialisée
- Caroline GRISONI, Educatrice spécialisée
- Mathieu ORTEGA, Educateur spécialisé
- Caroline BOUISSON, Psychologue Clinicienne
- Isabelle CHAHI, Assistante Sociale
- Aurélie NICOLAS, Secrétaire

Organisation générale du service éducatif en milieu ouvert

Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Des aménagements horaires sont régulièrement proposés aux jeunes et à leurs familles dont les disponibilités ne correspondent pas toujours aux amplitudes d'ouverture de bureau.

La réunion de service a lieu tous les mardis matin de 9h30 à 12h30. Au vu du contexte sanitaire et des restrictions nécéssaires, nous avons utilisé de nouveaux moyens numériques, tel que l'application Zoom pour les réunions d'équipe. Cette nouvelle pratique a un impact sur la dynamique d'équipe. Des points individuels réguliers sont organisés avec la cheffe de service pour faire le point sur les situations.

Elle contient quatre volets aux amplitudes inégales d'une réunion à une autre :

1- éducatif
2- organisationnel (réunions extérieure, plannings, …),
3- administratif (relation avec les prescripteurs, suivi des flux, répartition des mesures, prévision des facturations…)
4- informatif

La réunion spécifique

Elle est animée par la cheffe de service et réunit l'éducateur référent, la psychologue (systématiquement) et la conseillère en économie sociale et familiale lorsque celle-ci intervient dans la situation familiale. Cette réunion est fixée lors des réunions d'équipe hebdomadaires lorsqu'on évalue que la situation nécessite un étayage plus important. (Stratégie éducative, décision à acter pour le renouvellement ou pour l'arrêt d'une mesure…)

La réunion spécifique doit aider à se départir d'une attitude d'observation qui vérifie forcément la répétition des faits. Elle doit permettre d'acter une décision quant à la stratégie à adopter, quant a la nécessité de renouveler la mesure ou d'y mettre fin.

La réunion spécifique utilise le travail de groupe : chacun avec ses compétences s'approprie ses missions de travail et échange jusqu'à définir un point de vue dans le but de trouver un consensus et fixer des objectifs, des axes de travail.

Y sont programmées préférentiellement les situations familiales qui nécessitent un étayage plus important et pour lesquelles nous devons prendre des décisions en termes de stratégies éducatives ou décider du renouvellement ou de l'arrêt de la mesure.

Notre souci est de définir ou de réajuster la place des professionnels auprès de la famille et aux moyens de quelles modalités d'entretiens, de postures, ils vont s'engager dans l'accompagnement. Il s'agit de préciser le fonctionnement familial et d'élaborer une stratégie qui prenne en compte tout le système. Dans certaines situations, il peut être intéressant de prévoir une co-intervention ou encore, d'un changement de référent. Cet espace doit être le lieu des choix éducatifs.

Ce temps de réunion spécifique vise à sensibiliser l'intervenant aux particularités des interactions entre les membres de la famille et l'enfant/adolescent pour lequel nous sommes mandatés.

La réunion spécifique permet la confrontation des savoirs et approches théoriques complémentaires afin de co-construire une intervention et se donner les moyens d'évaluer.

Les axes de travail choisis ainsi que les décisions prises sont ensuite formulés en réunion d'équipe afin que l'équipe entière soit informée de l'évolution de la situation et des décisions prises.

Durant toute cette année 2020, nous avons continué à expérimenter cette réunion. Nous nous sommes adaptés à de nouvelles modalités liées au contexte sanitaire. Certaines réunions se sont déroulées en ZOOM. Cette réunion spécifique s'avère être un outil essentiel dans l'analyse des situations et dans le but de répondre au plus juste aux besoins et attentes des famialles.

Les réunions-bilans :

Le bilan-famille est un outil précieux dans l'accompagnement des adolescents et de leurs familles.

Il nous permet d'évaluer les objectifs définis en début de mesure, de réinterroger le DIPC et de poursuivre l'accompagnement au plus près des attentes et des besoins. Ces bilans sont également pris en compte par les éducateurs qui écrivent les rapports éducatifs de fin de mesure. Lors de ces bilans, nous proposons nos préconisations à l'adolescent et sa famille, de poursuivre ou non l'accompagnement. Ces préconisations sont ensuite transmises au juge pour enfant ou l'inspecteur ASE par l'intermédiaire d'un rapport qui prendra la décision finale sur la continuité ou non de la mesure éducative (AEMO et AEA)

Ces bilans interviennent à mi-mesure et en fin de mesure pour les AEMO et en fin de mesue pour les AEA dont la durée est de 6 mois

Comme pour les réunions spécifiques, nous avons du nous adapter et modifier nos pratiques professionnelles en limitant le nombre de personnes dans la salle de réunion, utilisée pour les bilans. Ceci a pu avoir, dans certaines situations, un impact sur le plan éducatif.

Public accueilli

Nous avons accompagné 68 adolecents et leurs familles durant cet exercice dont 28 mesures entrées dans l'année et 27 mesures sorties dans l'année. Chaque éducateur a une file active de 11 à 13 mesures avec des entrées et des sorties tout au long de l'année.

Cette année, le nombre d'entrées a été plus important (28) par rapport à l'année précédente (25). Ceci indique une durée à l'équilibre entre les AEMO et AEA.

SEMO 2020	JUSTICE AEMO / PJD			AEA / ASE			TOTAL SEMO 2020		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Présents le 01/01/2020	12	8	20	12	8	20	24	16	40
Entrees dans l'année	5	12	17	6	5	11	11	17	28
TOTAL SUIVI	**17**	**20**	**37**	**18**	**13**	**31**	**35**	**33**	**68**
Sorties dans l'année	8	8	16	5	6	11	13	14	27
Présents le 31/12/2020	9	12	21	12	8	20	21	20	41

Habilitation

HABILITATION Conseil départemental mandat SEMO de l'ARS

Capacité de 42 mesures

Double Habilitation ASE / PJJ

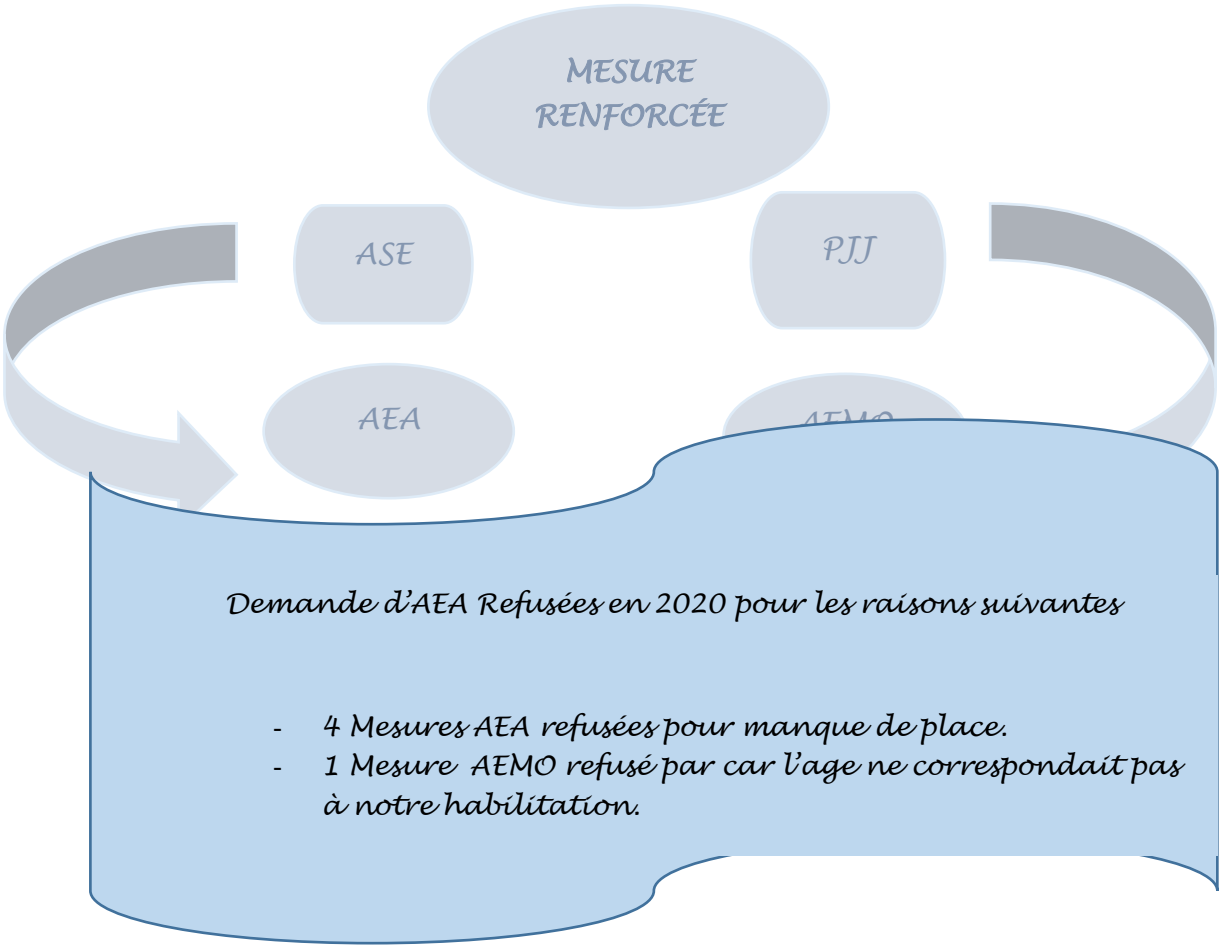

Ces chiffres mettent en exergue une réelle communication avec les prescripteurs : inspecteurs de l'aide sociale à l'enfance et les juges pour enfants afin que les orientations soient adaptées aux missions renforcées de notre service.

Par ailleurs il est à noter que nous avons fait le choix de ne pas avoir de liste d'attente et d'être en contact régulier avec les prescripteurs afin de répondre rapidement à la gravité ou l'urgence des situations. Aucune Mesure AEMO refusée ou en attente durant cet exercice.

Origine des mesures entrées dans l'année

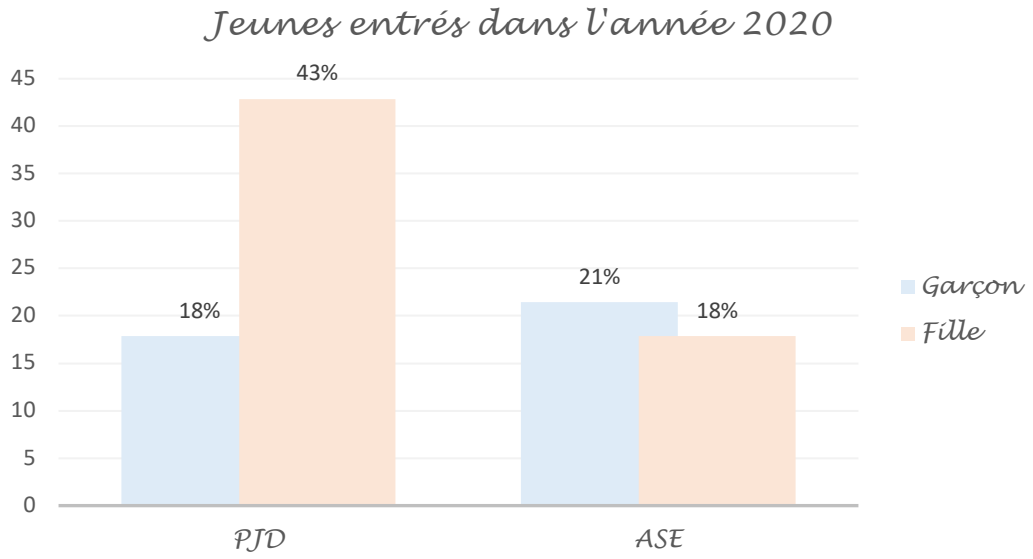

Cette année, nous constatons un équilibre dans les mesures entrées dans l'année. Nous constatons cependant une nette augmentation des AEA (filles) : 43 %

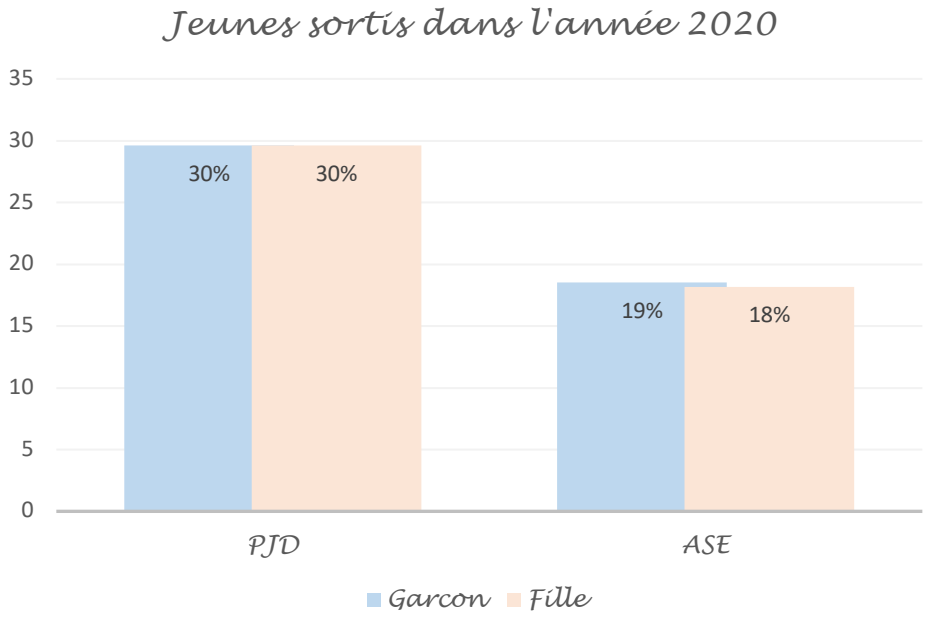

Nous constatons que le pourcentage des jeunes sortis dans l'année est supérieur pour les mesures AEMO tous sexes confondus ; Les mesures AEMO sont généralement ordonnées pour un an et ont été très souvent renvouellée lors de cet exercice.

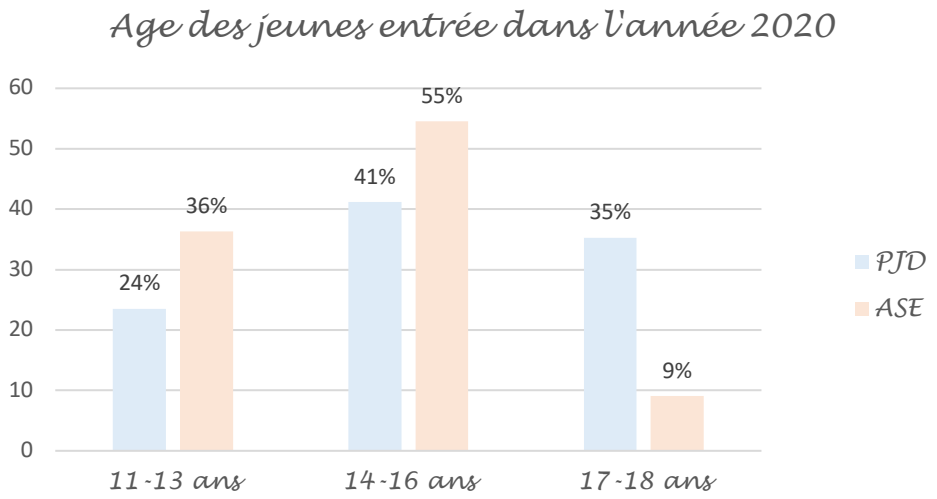

Ce graphique porte sur les jeunes entrés dans l'année. Si le rajeunissement du public accueilli au SEMO reste constant au regard de l'exercice précédent, il est à noter que nous avons accompagné plus de jeunes de 11 à 13 ans dans le cadre des mesures administratives. Comme pour l'exercice précédent l'âge moyen des adolescents entrés dans l'année 2020 est de 15 ans, toutes mesures confondues.

Problématiques observées auprès de la population accueillie

Situation des jeunes à leur admission

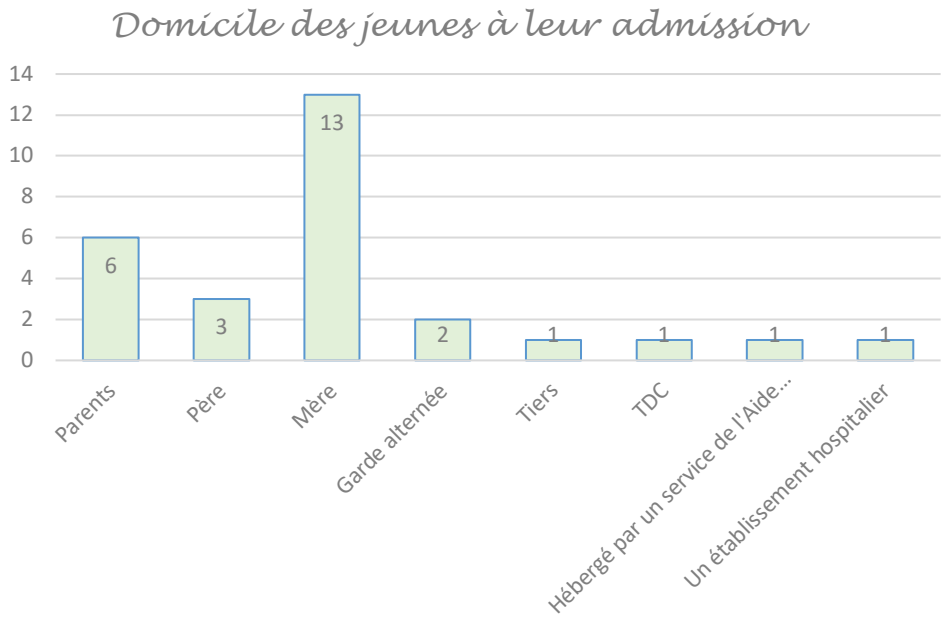

L'analyse de la localisation de résidence des jeunes à leur admission reflète la cartographie de la mission du SEMO, à savoir intervenir dans le milieu naturel du jeune. En effet, 23 adolescents sur 25 entrés dans l'année sont hébergés par leurs parents ou l'un d'eux. Une grande majorité des adolescents vivent chez leur mère 13 adolescents rentrés dans l'année (filles et garcons confondus) contre seulement 3 jeunes vivant chez son père. De tels chiffres affirme que la

majorité des adolescents accueillis au SEMO vivent dans une famille monoparentale et majoritairement avec leur mère au démarrage de la mesure.

Nous pouvons d'ores et déjà avancer que les valeurs et repères attribués généralement au genre masculin et féminin se modifient par nécessité. L'appui à la parentalité proposé par les divers professionnels du SEMO à partir de leurs compétences spécifiques (de l'éducateur à la psychologue en passant par la CESF) prouve au quotidien sa pertinence.

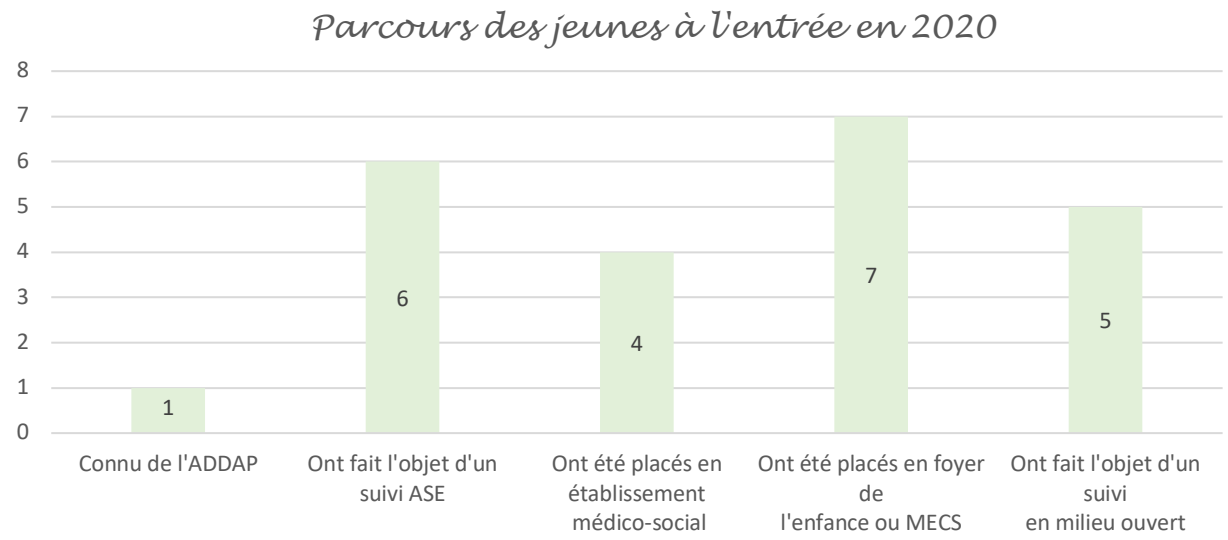

On note durant l'année 2020 une augmentation de jeunes connus des services sociaux, soit 23 adolescents accueillis dans l'année, seulement 5 adolescents n'étaient pas connus des services sociaux ; Ce constat correspond à la mission du SEMO, notamment dans le cadre de la mise en œuvre d'AEMO Renforcées. Néanmoins 5 adolescents inconnus des services sociaux ont été orientés en 2020. Ces orientations correspondent aux mesures AEA, dans une mission de prévention.

Le graphique ci-après permet de souligner le contexte d'intervention du SEMO et démontre la pertinence de l'une des missions du service, à savoir le travail avec les familles, afin de favoriser le maintien du jeune dans son environnement familial.

Pour ce faire, la tâche première de l'équipe consiste à écouter et recueillir une somme d'observations et d'informations nécessaires pour comprendre ce qui se passe dans cette famille : la composition familiale, leurs codes, leurs systèmes de valeurs, le parcours des individus, l'histoire familiale, les personnes relais dans la famille élargie… mais aussi leur environnement, la composition du logement, les ressources économiques.

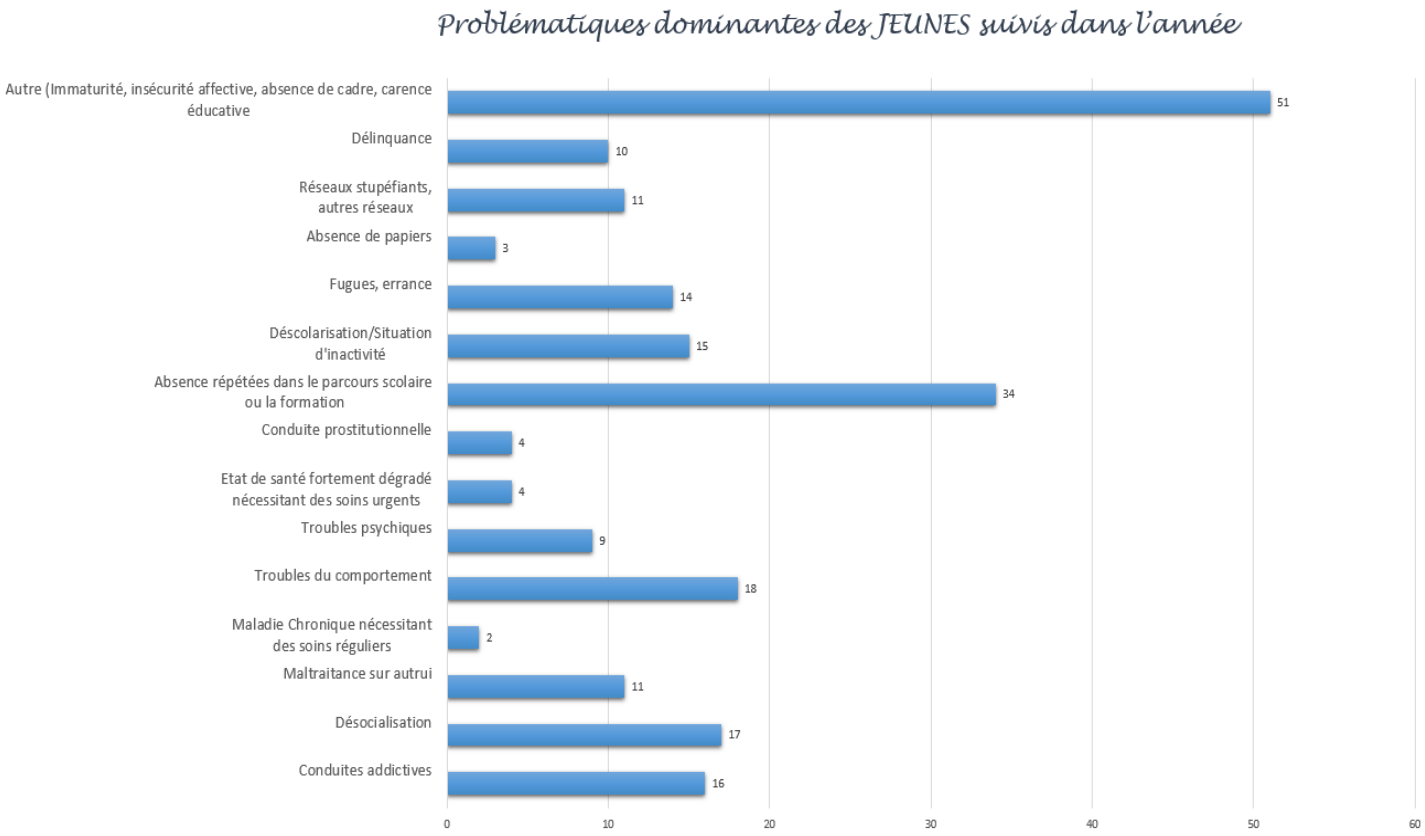

Comme pour l'exercice précédent les problématiques se distinguent par le nombre de jeunes concernés : les troubles du comportement, les absences répétées dans le parcours scolaire, immaturité/insécurité/autres. Nous constatons cette année une augmentation d'adolescents présentant des troubles psychiques et conduites addictives. Les adolescents déscolarisés sont en augmentation et révèlent des fugues et une errance importante de ces derniers. Si le nombre reste relativement faible, nous avons rencontré cette année plusieurs adolescents et adolescentes concenés et/ou impliqués dans des réseaux de stupéfiants et prostitution. Toutes ces thématiques interrogent l'équipe au quotidien et nous conforte dans la mise en place d'un étayage approfondis de ces comportements et phénomès par :

- La nécessité d'un suivi par un psychologue pour une majorité de jeunes et/ou leurs parents, afin de travailler ces troubles du comportement
- L'orientation et le suivi vers des dispositifs adaptés tel que les CMP et CMPP ou MDA
- La multiplication des contacts avec des structures de l'éducation spécialisée comme les Instituts Médico-Educatifs (IME) et les Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (ITEP), afin d'envisager des orientations scolaires adaptées aux jeunes souffrant de troubles du comportement
- La nécessité de réfléchir à des lieux d'accueils (lorsque les MECS sont saturés) pour répondre aux besoins d'éloignement dans les périodes de crises et d'urgences pour une mise à l'abri adaptée. Nous avons pour ce faire un studio pouvant accueillir ces adolescents en rupture. Si ce studio est immédiatement disponible pour accueillir un adolescent, nous sommes actuellement dans une démarche de création d'outils qui permettront de strucuturer cet acceuil (contrat de séjour, fiches explicatives…)
- Le développement de partenariats avec l'Education nationale, avec des organismes de formation, afin de répondre à la problématique de l'absence scolaire

- Le besoin de formation pour l'équipe éducative sur les troubles psychiques repérés chez les adolescents, l'organisation des réseaux et sur le phénomène de la prostitution des mineurs.

L'équipe du SEMO s'adosse à ces réseaux de partenaires dans la mise œuvre de la mesure éducative. Accompagner les usagers vers les actions proposées par les partenaires, (MDS, CMP, MDA, associations diverses, …), participe aussi à leur faire identifier des lieux ressources afin qu'ils puissent y recourir, si nécessaire, de façon autonome.

Comprendre les situations des jeunes implique de s'intéresser aux problématiques rencontrées par les parents. Elles apparaissent nombreuses et complexes, marquées notamment par la difficulté à établir un cadre éducatif clair, par la précarité économique, par une présence aléatoire ou diffuse. Chez les parents, les troubles psychiques ou la dépression sont également à souligner au regard du nombre d'occurrences de ces situations.

Ces problématiques renforcent la pertinence du mode de fonctionnement du SEMO, à savoir la pluridisciplinarité. En effet, les interventions coordonnées des éducateurs, de la psychologue et de la conseillère en économie sociale et familiale permettent d'induire une prise en compte adaptée des difficultés sans les faire porter sur un seul professionnel. De plus, l'analyse partagée en équipe et portée par l'équipe, de ces problématiques permet de produire un accompagnement qui conduit à une autonomisation des familles dans la prise en charge de leurs difficultés.

Cette année l'équipe du SEMO s'est beaucoup intégrogée face au phénomène de la prostitution des mineurs :

LES CONDUITES PROSTITUTIONNELLES DES MINEURS

« Mère de famille maghrébine dispensant une éducation stricte et n'ayant jamais quitté le quartier de La Solidarité, Mme Z. est interpellée brutalement par l'équipe éducative du collège concernant sa fille Leila, 14 ans. Quelle n'est sa stupeur lorsqu'elle apprend que cette dernière, qu'elle a élevée dans les plus purs principes coraniques, et qui, de surcroît, porte le voile, a été découverte dans les toilettes des garçons en train de faire des fellations à un camarade de classe…Brusque irruption dans une réalité glaçante aux échos itératifs, car « ce ne serait pas la 1ère fois »…brusque départ au bled de la jeune fille qui ne comprend pas et nie les faits, urgence à laver l'honneur et la réputation, enfermement, privation de liberté, suppression de tous les moyens de communication, vague projet de mariage avec un cousin au bled… »

Lorsque nous rencontrons Leila, c'est une jeune fille mutique, brisée, qui se dit traquée qui doit marcher près de son beau-père en regardant par terre, et en ignorant les amis avec qui elle a grandi. De plus, elle a dû changer de collège tambour battant…elle semble inhibée, dit qu'elle a peur du monde, jette des regards inquiets dès qu'elle est au milieu de la foule. Pourtant, dès qu'un garçon passe près d'elle, elle adopte une conduite différente, et se colle systématiquement à lui en lui faisant les yeux doux…

« Tu veux pas me donner d'argent…mais c'est facile d'en trouver ! Les pigeons y en a plein les rues ! » dit une jeune fille sur le ton de la colère. Pauline, 16 ans, fait partie des jeunes que l'on rencontre difficilement. Elle est le plus souvent en fugue du deux pièces maternel, logée par une bande dans des squats, mais se trouve toujours impeccable avec des vêtements dernier cri, le dernier iPhone sur lequel elle reçoit plusieurs messages fixant des rendez-vous, les dernières baskets adidas…un look de princesse et toujours une certaine somme sur elle, alors que sa mère affirme ne pas lui donner un centime.

Bien que faisant état de plusieurs facteurs, ces situations éclairent d'un faible faisceau une problématique que nous retrouvons à plusieurs reprises, de plus en plus fréquemment, et sous des angles différents dans nos pratiques.

La prostitution des mineurs(es) et des jeunes est un phénomène réel, souvent représenté dans l'imaginaire collectif comme une activité particulièrement visible dans certains quartiers, mais force est de constater qu'elle revêt de multiples facettes et qu'il existe une prostitution des jeunes moins visible, mais qui se fait plus banale.

Ce que nous avons pu repérer dans diverses interventions sont surtout des conduites prostitutionnelles et des conduites sexuelles à risque chez des adolescents(es) qui ont connu des faits traumatiques dans leur enfance et ont dû faire face à la précarité économique, affective ou sociale.

Mais est-ce que le terme de « prostitution » est pertinent et adéquat pour rendre compte des pratiques sexuelles à risque des mineurs et plus largement des adolescents ?

En effet, de quels types d'échanges parle-t-on ? D'échanges sexuels contre rémunération ? D'échanges sexuels avec consentement ?
Dans ces échanges, où se situe le libre arbitre de l'adolescent, et s'il existe en quoi est-il informé ou éclairé ? Au-delà de la consommation de l'acte, que se joue-t-il dans la relation « jeune / client » ? Comment s'articulent demande et offre ? Et quels motifs du passage à l'acte peut-on repérer ?

Si au niveau théorique, un acte sexuel monnayé définit la pratique prostitutionnelle, au niveau des pratiques et des représentations, il recouvre plusieurs réalités. Mais ce qui ressort en premier lieu des constats, est que l'acte sexuel est rarement choisi et vécu comme de la prostitution par l'adolescent. Soit il s'agit d'une exploitation dans une relation, soit d'un moyen pour obtenir des biens matériels ou immatériels, soit de conduites à risque, et de toute façon d'une mise en danger.
Dans les pratiques prostitutionnelles des adolescents, contrairement au prisme de la prostitution professionnelle, c'est l'objet de la rétribution qui varie.
Les jeunes, filles et garçons, vendent leur corps de diverses manières à des adolescents qu'ils fréquentent ou à des hommes racolés dans des lieux de sortie ou sur Internet. Les réseaux sociaux en général jouent un rôle majeur en ce qui concerne la facilitation de ces pratiques. Les jeunes monnayent des photographies de leurs zones érogènes, par exemple, ainsi que des vidéos de stripteases, réalisées le plus souvent avec leur téléphone portable ou leur ordinateur. Ils tarifient également des baisers, des attouchements, des fellations, voire des rapports sexuels.
Ces jeunes sont souvent contactés aussi par des personnes qui ont entendu parler d'elles par les « clients ». Le bouche à oreille fonctionne très rapidement.
Certain(e)s créent de même leur propre annonce facilitant les contacts des « clients ».

Les réseaux sociaux, en tant que facilitateurs, semblent permettre un clivage, garanti par un anonymat chimérique la plupart du temps. Ainsi les jeunes peuvent adopter plusieurs personnalités en fonction de leur entourage, ce qui leur donne l'illusion de maîtriser leurs pratiques.

Au travers de nos constats et entretiens avec divers partenaires, nous pouvons dire que la « prostitution des jeunes » se définirait comme un échange basé sur l'acte sexuel dont la rémunération varie sur une échelle allant du matériel à l'immatériel (argent, objet, shit, service, nourriture, logement / affection, reconnaissance, estime de soi, amour, quête identitaire) et qui inclut une situation de danger (physique et/ou psychique). La notion de danger est ce pivot qui fait basculer la « prostitution des jeunes » vers une interprétation qui s'appuie essentiellement sur l'abus et la manipulation, jusqu'à l'extrême de ce que l'on nomme communément « l'esclavage moderne ».

« Les situations de prostitution à répétition, c'est parfois des abus sexuels, le gamin est habitué à être dans une relation d'objet, et il ne connaît que ça comme relation affective à l'adulte. Donc il va se remettre dans cette même position par rapport aux adultes. Même si c'est payé, je ne crois pas que ça soit vraiment l'objectif, ce n'est pas de gagner de l'argent, c'est la répétition d'un fonctionnement familial… » (extrait d'entretien - psychologue).

Cette explication de la prostitution des jeunes trouvant ses causes dans la reproduction et la répétition d'actes inscrits dans l'enfance (inceste, abus sexuels, mère prostituée ou abusive…) relève d'une vision psychologisante et parfois déterministe, allant jusqu'à l'idée que la prostitution ne serait que le miroir de l'abus.
Le lien entre abus sexuel durant l'enfance et conduites prostitutionnelles à l'adolescence est une condition peut être nécessaire mais non suffisante, puisqu'on ne peut pas affirmer que toute personne ayant subi un traumatisme de ce type dans son enfance se prostitue par la suite. Dépendant d'une posture idéologique, cette interprétation a le mérite d'ouvrir sur la question du ***pourquoi du passage à l'acte*** *et sur celle centrale du* ***consentement****. Ces deux thèmes sont déterminants pour la prise en charge et l'accompagnement des conduites à risque liées à la sexualité et des conduites pré-prostitutionnelles.*

Derrière les différents essais de définitions de la prostitution des mineurs se situe souvent une tentative d'explication par la cause, autrement dit, on recherche l'origine du passage à des pratiques prostitutionnelles et à la possible inscription dans une carrière. Ainsi, il semble que toute tentative de définition de la prostitution des mineurs s'arc-boute sur une série de représentations (délinquance, maladie mentale, addiction, reproduction, maltraitance). Il faut rappeler, comme un préalable incontournable, qu'il n'existe pas une définition de la prostitution des jeunes en soi, mais des pratiques plurielles et des mises en danger multiples, et par conséquent des pistes d'action adaptées aux parcours et individualités.

Trois représentations, fondant des tentatives d'explication de la pratique prostitutionnelle, ressortent. Au niveau théorique, la « prostitution des jeunes » serait :
· Une violence physique et psychologique plus ou moins consciente : confusion viol et prostitution.
· Un métier d'insertion : sans autre moyen de survie, la prostitution est un métier permettant l'insertion économique et sociale, et du moins dans un premier temps l'autonomie.
· Un moyen d'augmenter le pouvoir d'achat pour des jeunes en rupture et non isolés, se trouvant en foyer ou dans une famille en situation précaire.

Parfois l'échange sexuel s'effectue contre de la nourriture, du shit, un hébergement, l'assurance d'un travail, le règlement d'une dette. La plupart des jeunes taisent leur pratique qui relève pour beaucoup d'une stratégie de survie, une sorte de dépannage dans un parcours de galère. Elle est dévalorisante aux yeux des pairs et des adultes. Les jeunes ne peuvent se la représenter comme une activité « professionnelle », au contraire du business, du deal, de la revente, car elle fait descendre au plus bas niveau de la hiérarchie des jeunes. La pratique prostitutionnelle reste une pratique informelle, tenue secrète. La plupart des jeunes ne reconnaissent pas ce « troc » sexuel comme de la prostitution mais le considère comme une forme de « débrouille » momentanée et sans conséquences. Or, ces pratiques ne sont pas sans risque et peuvent mener insidieusement à la prostitution comme en attestent nombre de prostituées adultes dont l'activité prostitutionnelle a débuté alors qu'elles étaient mineures. Ces conduites pré-prostitutionnelles constituent parfois le premier pas d'une spirale infernale dont il est difficile de se dégager. Un « client », devenu régulier, contraint la jeune fille à des actes de plus en plus violents, un amoureux se mue progressivement en proxénète et c'est la descente aux enfers.

Le phénomène de la « prostitution des jeunes » est multiforme, non seulement parce que les pratiques sont diverses, mais aussi parce que la vision de la prostitution varie selon les acteurs, leurs objectifs et le public qu'ils ciblent. Ce qui semble plus dangereux en termes de conduites à risque, ce sont les pratiques prostitutionnelles au sens de monnayage systématique de faveur sexuelle pour accéder au quotidien, et c'est cette forme qui est la moins repérable.

Nous pouvons dessiner trois pratiques qui cohabitent mais qui ne recouvrent pas les mêmes réalités ni les mêmes motifs :

1. La pratique prostitutionnelle de survie.
2. La pratique prostitutionnelle à but consumériste : c'est là que le rapport au corps est le plus troublant.

3. La pratique prostitutionnelle psychologique compensatrice : manque de lien social, manque d'affection, manque de rôle social et perte de sens.

Trois niveaux de besoins se déclinent et peuvent aussi se cumuler :
- Besoins vitaux : nourriture, logement…
- Besoins sociaux : être comme le groupe de pairs, vêtements et apparence, avoir une sexualité…
- Besoins psychologiques : affection, protection, utilité d'exister pour quelqu'un, recherche identitaire…
Nous sommes loin de pouvoir tracer une typologie stricte des formes de « prostitution des jeunes », il nous semble cependant pertinent de qualifier ce phénomène de multiforme.

Face à cette diversité, il est important de retenir plusieurs points, peut-être des points communs en forme de conclusion, qui permettent de qualifier ce phénomène caractérisé par sa grande informalité et son repérage difficile :

· La prostitution des jeunes se définit a minima comme un acte sexuel rétribué qui varie selon trois modalités : acte sexuel rémunéré, acte sexuel rétribué, acte sexuel récompensé.
· L'acte sexuel est rarement choisi et vécu comme de la prostitution par l'adolescent, ainsi on ne peut parler de consentement informé.
· Quatre paramètres permettent d'analyser et de mieux comprendre le phénomène : le parcours du jeune, la situation de précarité, l'acte sexuel rétribué et la mise en danger.
· Trois formes de pratiques, répondant à des besoins différents, peuvent être qualifiées : la pratique prostitutionnelle de survie, la pratique prostitutionnelle à but consumériste, la pratique prostitutionnelle psychologique compensatrice.
· Les modalités du passage à l'acte sont multiples et ne peuvent se classer en catégories simples : informalité de la rue et pratique occasionnelle, lieux privés et sociabilité de quartier ou réseau organisé, phénomène de bandes et initiation à tout va, manipulation à l'intérieur d'un groupe ou mise en danger et don du corps.

Informelles et taboues par excellence, ces pratiques sont très difficiles à évaluer quantitativement, à définir géographiquement et à qualifier précisément. Une seule certitude : la réalité de plus en plus aigüe de leur existence.

La difficulté à observer ces pratiques en se détachant du prisme des représentations de la prostitution adulte et professionnelle se reflète dans les freins rencontrés par les acteurs dans la prise en charge des pratiques prostitutionnelles des mineurs.

Cette complexité ne doit pas engendrer le fatalisme. Des actions concrètes peuvent être mises en œuvre pour améliorer le dispositif de prise en charge :

- en travaillant sur une meilleure connaissance du phénomène, préalable nécessaire à l'efficacité de l'action (formations spécifiques suivies par des membres de l'équipe, notamment au mouvement du Nid)
- en mettant en place des outils de prévention, de repérage et de suivi
- en travaillant sur la dynamique partenariale entre les acteurs du champ

La prévention des pratiques prostitutionnelles, loin de ne concerner uniquement qu'une frange déterminée de la population, doit être pensée en direction de l'ensemble du corps social (les jeunes, les parents, les professionnels, le grand public). Le « dévoilement » des nombreux tabous et fantasmes que ces pratiques suscitent devrait permettre d'avancer dans la réflexion et la prise en charge du rapport au corps dans notre société.

Durée de prise en charge

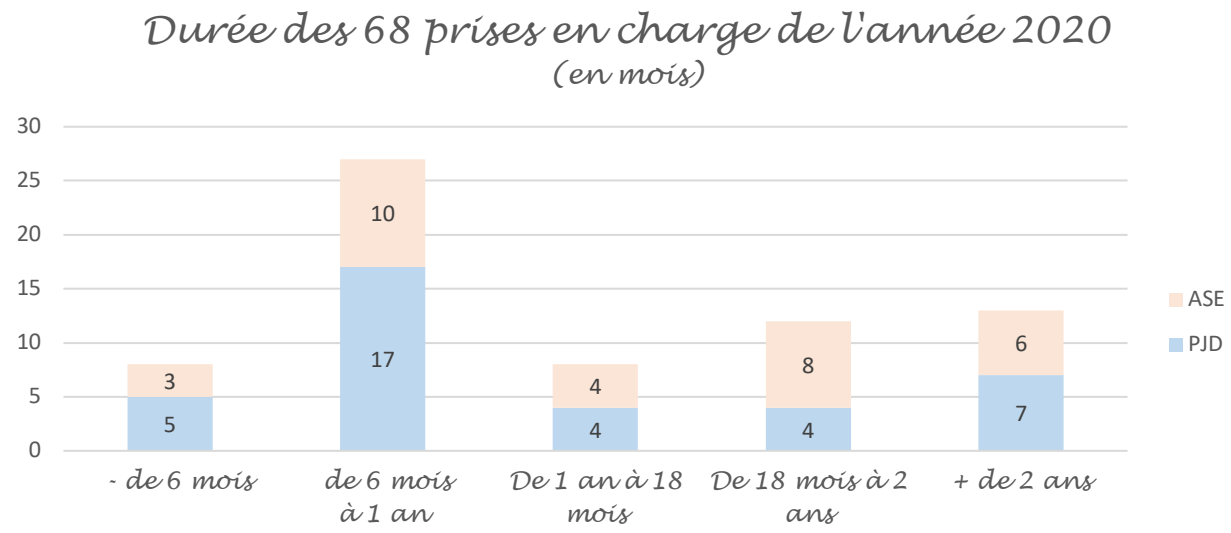

Ce graphique met en exergue les différences de durée entre les mesures AEA et AEMO terminées au cours de l'année 2020.

La durée des prises en charge exprime par ailleur le fait qu'il est difficile de réduire le temps de prise en charge en deça de 12 mois pour les AEMO et 18 mois pour les AEA.

Nous constatons un besoin certain de renouveler les AEA parfois au dela des 18 mois. L'adhésion de la famille est retenue pour maintenir la mesure admnistrative, cependant le danger est souvent déjà présent dans les familles d'où le maintien de la mesure au-delà du délais réglementaire de 18 mois. Cette année, les juges pour enfants ont orientés des adolescents proche de la majorité. Ces adolescents après de multiples tentatives (AEMO, Placements…) exprimaient un fort besoin d'accompagnement avant leur majorité, comme une dernière alternative avant la majorité.

Situation à l'issue de la mesure

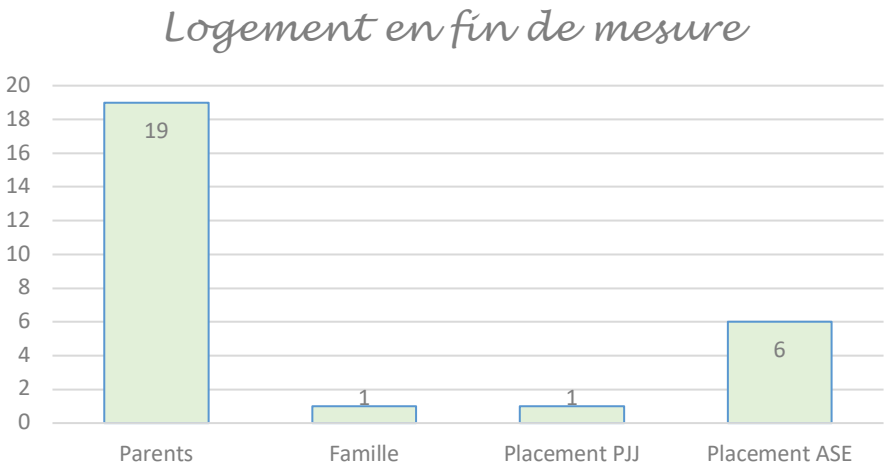

La domiciliation des adolescents à l'issue de la mesure reste une donnée incontournable pour évaluer le travail réalisé au sein du SEMO, à savoir le maintien du jeune dans son environnement naturel. Ceci se traduit pour 19 jeunes en 2020 par leur maintien au sein de leur famille (père,

mère grands parents ou tantes et oncles, frères ou sœurs majeurs) à l'issue de l'accompagnement. Cette année, nous avons accompagné 7 jeunes vers un placement dont un placement Pjj dans un lieu de vie en Corse.

Dans certains cas, les moyens mis à disposition du SEMO qui lui confèrent son épithète « renforcé » ne sauraient répondre à des situations familiales très dégradées. Nous rencontrons les jeunes et leur famille de manière hebdomadaire mais, quelques fois, une présence bien plus importante reste souhaitable (et effectivement engagée) pour éviter un placement.

Par ailleurs nous constatons que les jeunes que nous accompagnons sont de plus en plus en demande de placement quand leur présence au domicile des parents devient insupportable.

Nous parlions précédemment des troubles psychiatriques des parents. Nous constatons de plus en plus qu'au bout de quelques mois d'accompagnement malgré une intensité dans les rencontres avec les parents que nous ne parvenons pas à pallier aux besoins de soins. Dans ces situations extrêmes l'adolescent part de lui-même du domicile et nous sollicite pour une mise à l'abri.

Evolution des mesures (poursuite, fin, évolution)

Les mesures, qu'elles soient AEA ou AEMO, peuvent faire l'objet d'une reconduction, d'une évolution ou bien d'une fin.

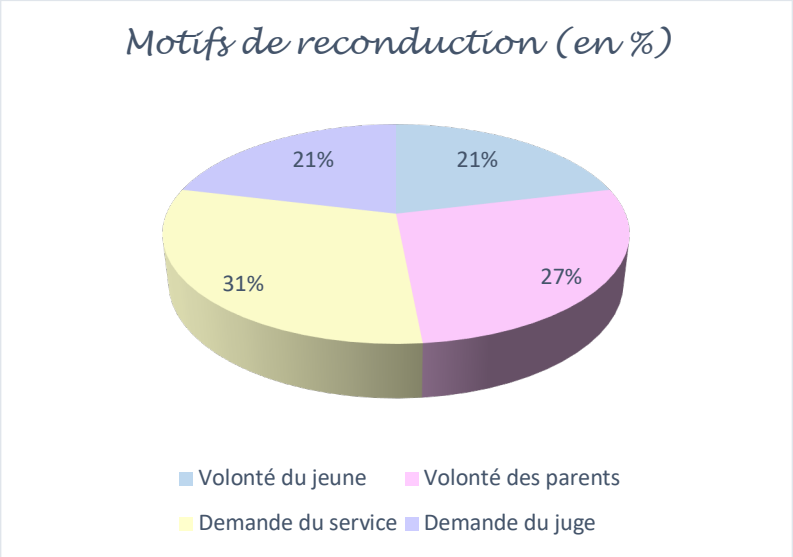

Les demandes de reconduction peuvent émaner des différents acteurs impliqués dans la mesure, à savoir les prescripteurs (juge des enfants ou ASE), le service, le jeune ou sa famille.

La reconduction de la mesure a souvent pour origine une demande des parents, marquant leur adhésion et leur intérêt à la mesure essentiellement dans le cadre des mesures admnistratives (AEA)

Concernant les reconductions de mesure, il faut souligner que le nombre de renouvellements des AEA est limité à 3, soit une durée totale maximale de prise en charge de 18 mois. Comme indiqué précédemment et souvent pour éviter une judiciarisation, les mesures sont renouvellées au-delà du délai réglementaire par ce que le danger peut apparaitre rapidement.

Judiciarisation de la mesure	**2**
Extension de la mesure à la fratrie	**2**
Contrat jeune majeure	**1**
Double mesures officielles (PJJ + Placement)	**6**

Plusieurs mesures ont fait l'objet d'une évolution au cours de l'année 2020.

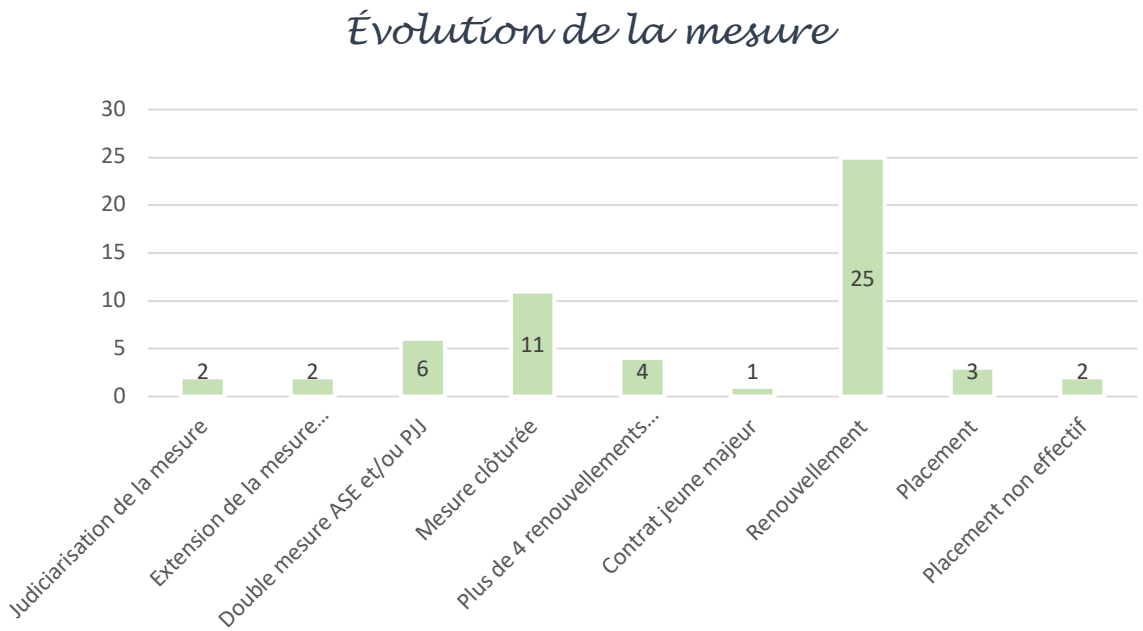

En effet, certaines mesures AEA nécessitent une « judiciarisation » vers une mesure AEMO (posant un cadre renforcé et obligatoire) 2 demandes de judiciarisation ont été demandées par le service durant l'année 2020. Les demandes de judiciarisation se font souvent dans les 3 premiers mois de l'accompagnement. Les nombreuses rencontres avec le jeune et sa famille au domicile et lors de rendez vous extérieur ou au service permettent une évaluation rapide du danger s'il y a.

Cette année comme l'année précédente nous avons accompagné 6 adolecents dans une double mesure (AEMO/ASE OU PJJ). L'une d'elle concerne un adolescent en attente d'un placement, pour les autres, il s'agit de mineurs bénéficiant de mesure(s) PJJ suite à des délits.

La presence soutenue du service auprès des familles permet de révèler rapidement le danger. Cette année deux mesures ont été étendues à un membre de la fratrie des jeunes déjà suivis. Une adolescente a pu bénéficier d'un contrat jeune majeur.

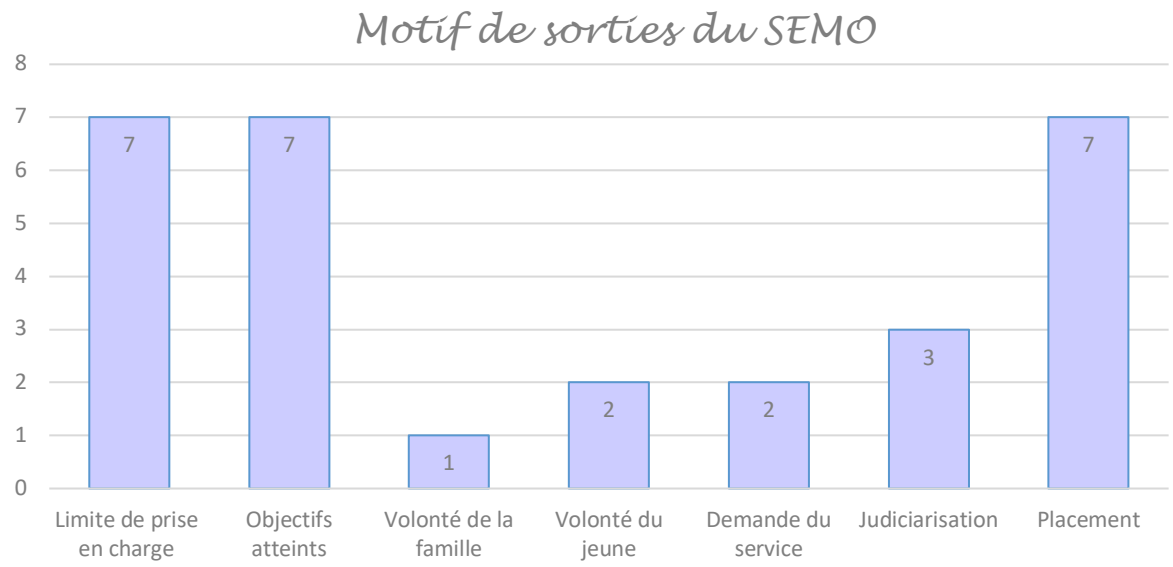

En conséquence, le suivi éducatif peut s'avérer délicat à mettre en œuvre pour les jeunes approchant de la majorité car :

Les limites de prise en charge sont liées :

- Au nombre de renouvellement d'une mesure, puisque les AEA seraient limitées à 3 renouvellements
- A la majorité de l'adolescent accompagné.
- À l'adresse des jeunes et de leur famille, dans la mesure où le SEMO n'intervient que sur le territoire marseillais. Tout déménagement en dehors de Marseille implique une fin de prise en charge au sein du service.

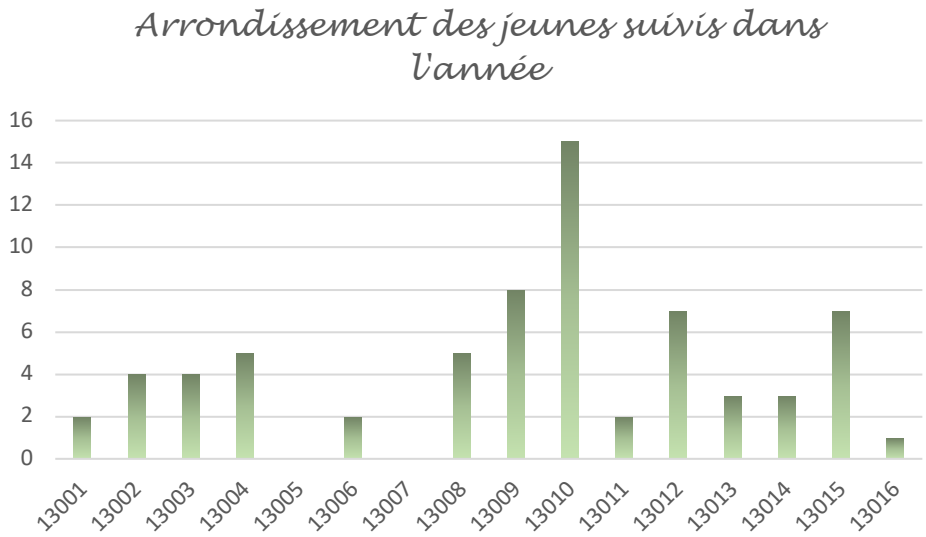

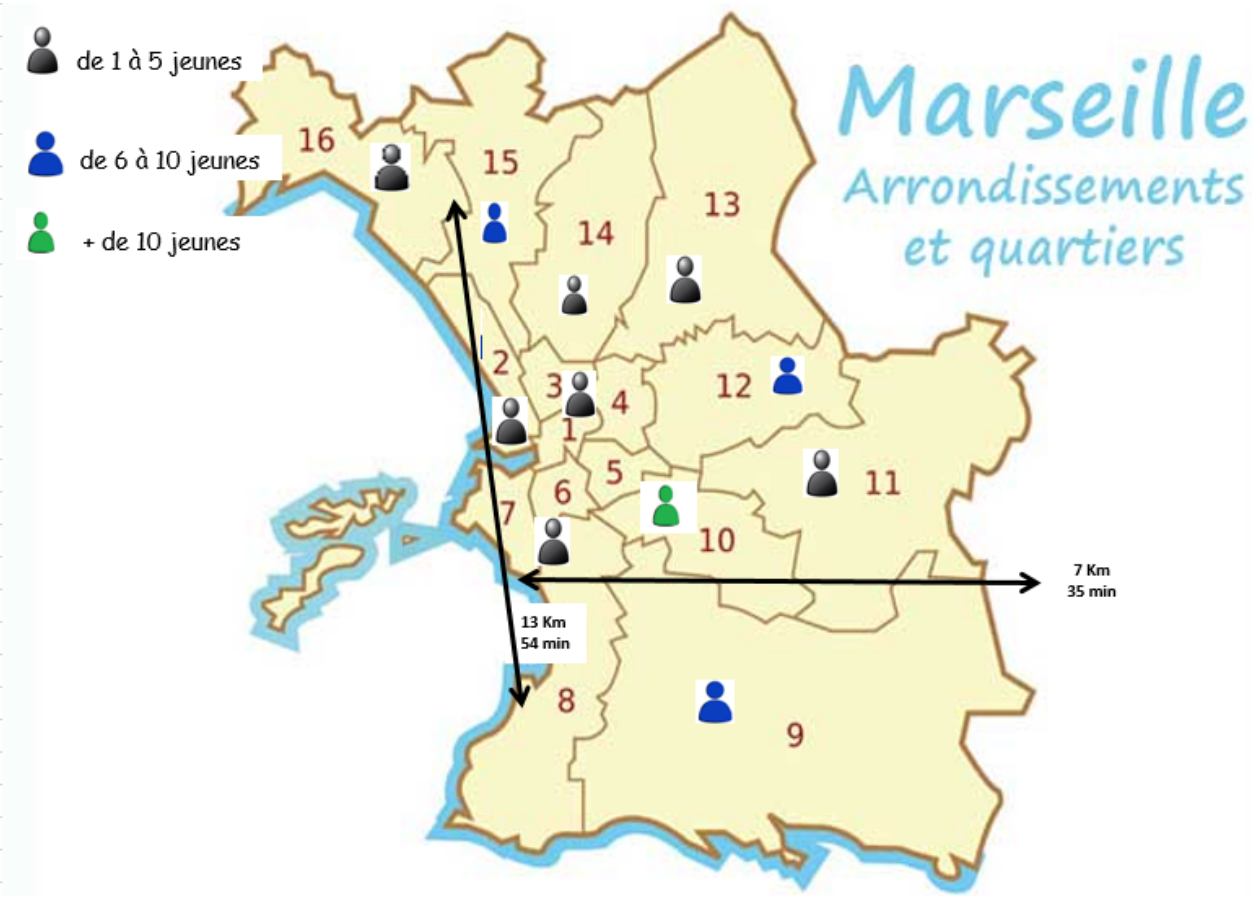

Interventions sur un large territoire

Le SEMO intervient sur tout le territoire de Marseille. Cette carte ci-dessus rèvele notre intervention dans tous les arrondissements de Marseille, particulièrement dans les quartiers nord de Marseille. Nous avons cette année, accompagné plusieurs jeunes dans les quartiers sud également, notamment dans le 9ème arrondissement.

Nous constatons un nombre important de jeunes suivis dans le 10 ème arrondissement cette année. Le 9 ème, 15 ème, 12 ème arrondissement dévoilent un nombre important de situations familiales sensibles, souvent des adolescents accompagnés dans le cadre d'une mesure judiciaire.

3- Travail en équipe : l'atout pluridisciplinaire

Les mesures d'aides éducatives sont aux bénéfices des adolescents et impliquent au SEMO un travail sur la parentalité. Si cela paraît évident pour nous, professionnels, nous constatons que cette dimension ne l'est pas toujours pour les parents, y compris dans le cadre des mesures administratives[1], instaurées suite à une demande de ces mêmes parents.

[1] Le SEMO est habilité pour mettre en œuvre des Assistance Educatives (AEMO) prononcées par le juge et des Aides Educative Administratives (AEA) proposés par l'inspecteur de l'ASE.

Pour eux, la plupart du temps, le problème vient de l'enfant. Ils attendent alors du service un travail avec ce dernier exclusivement. L'expérience nous montre que seule une minorité des situations ne nécessitent pas une approche familiale des problématiques. La mise en œuvre de cette approche nécessite parfois du temps, et des stratégies d'équipe.

Suite à des années de précarité, bien des familles arrivant dans le service cumulent problématiques économiques et sociales. De plus en plus de parents sont ainsi confrontés à une multiplicité de difficultés : logement, budget, santé, emploi, etc. Nous constatons que cela aggrave les problèmes relationnels, tout comme les difficultés éducatives. Envahis par toutes ces difficultés, ils ont le sentiment de ne plus maîtriser leur quotidien et n'ont plus l'énergie *d'être* parents. Comment travailler alors cette question ?

La remise en question qu'implique le travail sur leur positionnement parental est parfois une « critique » de trop, face à leur sentiment d'échec à faire face à leur vie, ou à avoir la vie qu'ils idéalisaient. Leurs difficultés viennent alors faire obstacle à la mise en œuvre de la mesure.

En réponse, l'équipe pluridisciplinaire intervient pour proposer un accompagnement global.

Tous les professionnels participent aux réunions de service, réunions spécifiques et aux supervisions. L'équipe convoque la complémentarité et l'analyse spécifique de chacun.

Cette pluridisciplinarité permet de prendre en compte les différentes dimensions de la problématique familiale, s'étendant du soutien familial, au soutien psychologique en passant par l'aide à la gestion du budget, ou à faire face à la quotidienneté afin de soutenir le foyer familial en situation d'urgence.

En fonction des problématiques ainsi repérées, nous proposerons aux parents un accompagnement par la conseillère en économie sociale familiale, ou la psychologue, conjointement à celui réalisé par l'éducateur spécialisé.

Notre intervention…

Dans l'accueil que pratique le service, nous donnons d'abord des repères, un cadre auquel s'accrocher. Nous pouvons d'ores et déjà constater que pour beaucoup, l'assurance de cette disponibilité constitue un élément sinon d'accroche du moins de sécurité, qui pourra permettre à chacun de trouver sa place dans la mesure.

Bien que la place du référent reste incontournable, le SEMO met l'accent sur une responsabilité et une implication d'équipe. L'accroche ne repose donc pas que sur la relation duelle et les seules ressources d'un référent, aussi sécurisantes soient-elles.

Les réunions spécifiques et les réunions d'équipe permettent aux professionnels du SEMO d'échanger, de réfléchir sur les enjeux relationnels et de questionner les positionnements éducatifs.

Ces temps d'élaboration, où les familles suivies deviennent l'affaire de tous et non plus d'un seul, où l'institution est garante de notre action, sont primordiaux pour notre travail. Il est donc important de les préserver et de les faire vivre de façon cohérente et adaptée.

Cette réflexion reste comme un lien précieux et doit pouvoir donner l'assurance de faire partie d'une équipe et éviter, soit un trop grand sentiment d'isolement, soit une sensation de toute puissance lors des interventions éducatives. Cependant, au quotidien, les éducateurs sont seuls dans cet instant-là avec cette personne-là.

Les actions individuelles et collectives sont donc complémentaires et s'enrichissent mutuellement. Pourtant, force est de constater que, et pour de multiples raisons, il nous est difficile d'organiser régulièrement des activités collectives. Entre les nombreuses réunions au service, à l'extérieur, celles avec les partenaires, les écrits, les rencontres régulières avec les familles, il est difficile de prioriser les activités de groupe.

S'ajoute à ceci le fait que nous ne sommes pas sectorisés. Certaines familles, dont nous nous occupons, vivent parfois à plus d'une heure de transport du service. Tous ces paramètres rendent les activités collectives difficiles à organiser, malgré l'intérêt que nous y portons

L'intervention de l'éducateur spécialisé au SEMO

Au delà des classiques fiches de poste, le rôle d'un éducateur au SEMO se détermine dans la rencontre avec la personne à accompagner et sa famille, et est clairement à réinventer pour chaque situation particulière. Avant tout, le rôle de l'éducateur se situe dans cette alchimie de la rencontre lorsque sont en présence deux (ou plusieurs) histoires, logiques, des attentes de part et d'autre, des demandes. Les premières choses que l'éducateur sort de sa boite à outils professionnelle vont lui permettre de créer un lien de confiance nécessaire à la mise en place d'un espace favorable à "l'aide" contrainte ou souhaitée. De ce point de vue l'éducateur est un artisan qui va créer un espace dans le champ social.

Comment se faire accepter lorsque l'on est " imposé", sans se sentir englué dans une logique de domination avec toutes ses conséquences en comportements passifs et stéréotypés du "dominé" ? Comment construire ensemble un espace implicitement négocié qui permettra d'engager un travail conséquent ? C'est toute la question de l'intime familial, donc des façons d'y négocier une entrée afin que chacun ne perde pas la face. Question essentielle à laquelle les éducateurs au SEMO sont confrontés.

Un nouvel éducateur arrivé durant cette année nous fait part de son ressenti de sa première expérience dans un service en Milieu Ouvert Renforcé.

« 2020 fut l'année de la cassure, de la chute d'une société qui ne s'attendait en rien à ce qu'elle allait vivre et ce qu'elle endure encore aujourd'hui. Tandis que certains se sont donnés encore davantage à leur emploi pour accompagner, soigner et réanimer d'autres, une partie de la société perdait au fil des mois tout espoir de retrouver sa vie quotidienne. Tenter de cloisonner ces personnes, eux, nous, fut une grossière erreur. Nous avons tous perdus quelque chose ou quelqu'un durant ces nombreux mois qui se sont transformés en année ; nous avons aussi découvert sur nous-mêmes, nos proches, nos voisins, nos amis, nos collègues, nos envies, nos buts et ainsi pu affiner notre perception de ce qui nous entoure.

C'est dans cette atmosphère que j'ai fait le choix de quitter un poste qui m'avait comblé tant sur le plan de l'accompagnement de jeunes en situation de handicap que sur ma relation aux autres professionnels dans mon ancienne équipe. Lors du premier confinement entre mars et mai 2020, je me suis retrouvé réquisitionné dans un établissement (sans aucune protection à l'époque) avec d'autres professionnels venus en renfort aussi au profit d'adultes majoritairement porteurs d'un handicap mental. Ayant donc été en soutien total avec la précédente association qui m'employait, j'ai, à l'issu de cette expérience, souhaité aller travailler dans la protection de l'enfance.

Ce pas en avant dans un secteur qui m'était totalement inconnu s'ajoutait à une période de flou total dans la population. Ma réflexion a été à ce moment-là qu'une tentative de se réapproprier son métier et de réaffirmer une motivation en sommeil était la bienvenue dans ce désordre ambiant. C'est ainsi qu'arrivé au SEMO en juillet 2020, je me suis vu accueillir par une équipe restreinte par rapport à ce que j'avais pu connaître dans le passé. Cette équipe menée par une cheffe de service à cheval sur deux services, j'ai appris à en connaître ses membres motivés par l'envie de protéger, accompagner et faire grandir en quelque sorte tous les jeunes que nous accompagnons au quotidien. Oui, parce qu'il faut se le dire, travailler dans ce service nécessite à la fois une flexibilité quotidienne, une patience

mise à rude épreuve, un sens de l'analyse transversale, une écoute aux aguets et une réactivité importante. Faire partie intégrante d'une équipe comme celle-là permet d'éclairer notre regard professionnel, le compléter, l'assagir ou encore le confronter dans un esprit de réflexion continue.

Et quelle équipe. Voilà plus de 7 mois maintenant que j'évolue quotidiennement aux côtés de mes collègues du SEMO. Une pluridisciplinarité venant étayer chacune des situations que nous rencontrons. Cette pluridisciplinarité bien particulière à ce service que j'ai découvert et qui est, selon moi, primordiale aujourd'hui pour apporter de l'éclairage à des nœuds parfois obscurs à dénouer. En effet, travailler dans les familles, c'est savoir cerner rapidement ce qui est prioritaire en termes de besoins et d'expression du mineur. C'est aussi savoir affiner au fil du temps notre perception des enjeux liés aux relations existants entre chacun des membres de cette famille.

Sans compter que notre place est centrale en tant qu'acteur d'un service amené à accompagner de manière contrainte des jeunes mineurs dans leur famille. Elle se trouve au carrefour entre ces derniers, les juridictions compétentes, les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance, les établissements scolaires ou centres de formation et plus globalement toute institution ou acteur en lien avec le jeune à un moment de son parcours.

Ce partenariat essentiel, souvent recherché, parfois subi par certains, vient créer un tissage. Au mieux, ce partenariat vient renforcer la compréhension et l'intervention rapide dans une situation ; au pire, il vient radicalement complexifier une décision ou un accompagnement de longue haleine dont le but s'éloigne sans crier gare. Il n'est pas rare de repérer le manque cruel de communication entre les différentes instances précédemment citées. Nous ne nous avouons tout de même pas vaincu par rapport à cet état de fait.

C'est donc parfois, voire même souvent, en revenant au siège central où se base notre équipe, que l'on revient avec les propos, les images, les émotions, les décisions ou encore les réflexions de nos différentes interventions extérieures en ayant, pour ma part, deux objectifs.

Le premier étant de pouvoir échanger ce qui peut l'être avec mes collègues de travail souvent après avoir couché sur ordinateur ce qui a pu me marquer. Ainsi, cela rend plus concret pour le lecteur ce que j'avançais précédemment concernant l'apport de la pluriprofessionnalité et de la pluridisciplinarité. Apporter ces éléments à peine digérés psychiquement pour les analyser ensemble relève d'une richesse et d'une force qui m'impressionnent encore aujourd'hui.

Le second est, tout simplement, de reprendre son souffle. Cela peut paraître bête mais j'ai souvent cette impression de relâcher une certaine posture professionnelle passé le pas de la porte du SEMO. Il est important de ne pas négliger cet aspect-là. Plus globalement, je parlerais d'une distance nécessaire à notre endurance psychique et professionnelle qui se travaille tous les jours, à tout moment de notre carrière et à tout âge. Travailler dans ce service ne peut en aucun cas être synonyme de répit en pensant que les acquis feront le reste. C'est à la fois un peu déstabilisant et parfois même épuisant mais cela peut aussi s'observer comme quelque chose de l'ordre du renouveau permanent malgré un cadre fixe qui bouge peu au fil du temps.

Chaque jeune, chaque famille, chaque relation partenariale, chaque problème et chaque dénouement est différent. Se réinventer avec ce qu'on est, ce qu'on a appris, ce qu'on perçoit et ce qu'on partage me semble être la clé des compétences que l'on peut avoir dans ce métier d'éducateur spécialisé.

La flexibilité mentale et organisationnelle associée à une rénovation permanente de nos modalités d'intervention certifient un travail adapté et se voulant répondre à la situation dans laquelle nous voulons agir.

Un cadre d'intervention à transporter, modulé par le professionnel et bousculé en permanence par les familles mais aussi les acteurs professionnels avec lesquels nous désirons travailler, c'est toute la singularité de notre travail.

Quand j'ai choisi d'écrire sur l'équipe, notre équipe, j'avais toujours dans un coin de ma tête cette autre notion d'équipe, l'équipe restreinte, éphémère et officieuse. En effet, loin d'être rare sont les situations où nous travaillons en lien étroit avec les ou le parent dans un but de stratégie éducative ; les situations où nous venons renforcer la parole du mineur venant pointer des difficultés de positionnement parental ; les situations où le temps d'une réunion nous sommes assimilés à une équipe scolaire ou une équipe soignante. Quelques exemples frappants viennent d'être cités mais ça ne reste que des exemples. J'ai l'habitude de dire à quiconque depuis que j'ai été embauché dans ce service qu'aucune journée ne se ressemble. En outre, faire un écrit exhaustif sur telle ou telle notion ne serait réellement pas possible.

Intervenir en milieu ouvert, c'est souvent se retrouver seul. Physiquement, intellectuellement, nous sommes face à des situations difficiles et devons faire fi de nos états du moment pour être au plus actif tant dans l'écoute que dans l'action. C'est aussi pour cette raison que je vis aujourd'hui l'équipe comme je ne l'ai jamais vécu auparavant. J'ai eu du mal à m'y installer au départ malgré, une nouvelle fois, un accueil positif. Pourquoi ? Tout simplement parce que son fonctionnement et la manière dont elle vit sont tout autre qu'une équipe dans une institution ou un établissement fermé. Pour imager, au départ, on essaie de saisir quelque chose de physique mais tout est volatile, ensuite, on se résout à tout saisir dans les modalités de notre travail et enfin quand on est plus à l'aise dans son travail, on arrive enfin à saisir comment l'équipe se vit et à l'intégrer sans difficulté.

J'ai envie de terminer cet écrit en mettant en avant la force de cette équipe. L'humour et la proximité entre nous font d'elle quelque chose de salvateur sur un plan professionnel. Sans celle-ci, notre travail serait parfois plus difficile à endurer. Je ne trahis personne en écrivant qu'elle est à la source d'un certain bien-être au travail et chacun vient entretenir cela à sa façon. Face à l'inconnu quasi-permanent, à l'angoisse professionnelle qui peut en résulter, cette équipe vient contrecarrer et protéger notre intervention et notre motivation. Comme précisé au départ, cette équipe est menée par une cheffe de service qui n'hésite pas à nous faire des retours tant sur le positif que sur les choses à améliorer, tout cela dans un respect mutuel, une réelle prise en compte des autres et je pense que nous ressentons tous cet esprit professionnel bienveillant qui permet de venir solidifier cette équipe du SEMO »

La visite à domicile : VAD

De plus en plus de parents isolés, précaires, n'y arrivent plus tout seuls, et les mesures provisoires sont aussi inadaptées que des mesures brutales de séparation. La nécessité de connaître le cadre de vie du jeune s'impose. Parmi les outils dont l'éducateur dispose dans sa boite se trouve la "VAD" (entendez visite à domicile dans le langage éduc). Il est préférable que le premier rendez-vous ait lieu dans les locaux du SEMO, afin de montrer que le service existe à la fois matériellement et dans sa responsabilité confiée par un magistrat ou un inspecteur ASE. Cela permet de « poser le cadre », qu'on emportera ensuite symboliquement avec soi en VAD. Et on constate que quand ce premier rendez-vous n'est pas honoré, imposer sa présence au domicile n'est pas simple. C'est très différent lorsqu'on programme une rencontre à domicile après s'être rencontrés au service.

La VAD n'est pas un préalable…

Il ne paraît pas concevable de ne pas aller au domicile, la découverte de celui-ci étant essentielle pour la connaissance du jeune et de sa famille. Et avant même la Visite à domicile, il y a la visite du quartier, la visite du voisinage. L'environnement, l'état de la cité ou de la résidence, de l'escalier, la discussion-négociation avec un groupe qui squatte dans le hall, les voisins qui interpellent pour soutenir ou repousser, tout ceci contribue à récolter des éléments propres à la compréhension de la situation du jeune et de sa famille.

Aller à domicile, c'est aussi voir de plain-pied les interactions familiales, l'environnement dans lequel évolue ou pas le jeune, les conduites éducatives au quotidien, les rythmes de chacun et la façon dont tout cela se coordonne ou non. L'état dans lequel on se sent dans l'appartement est très important, c'est le lieu du symptôme. Y est-on réservé, confiné dans l'espace de réception ? Parfois oui. Y est-on reçu avec des gâteaux, installé dans le salon sur un canapé confortable ? quelques fois, oui. Mais d'autres fois, ça se fait dans l'organisation de la vie qui continue, un médicament à préparer à la cuisine, un truc à sortir du frigo, un bébé à changer, une voisine à écouter… Parfois, il arrive que l'éducateur n'ait qu'une porte en vis à vis, à laquelle il s'adresse et qui lui répond ou non, une couette…

Et voilà, l'éducateur se trouve dans le quotidien de la maison.
Tout ceci permet de construire ce que pourra être la relation, bien au-delà de ce qui est écrit dans le rapport préalable rédigé par un travailleur social après l'alerte adressée au juge ou à l'inspecteur. Ce qui est lisible du domicile diffère parfois fortement du rapport dont on a eu connaissance, car sans aller au domicile, ce que l'on fait c'est du travail hors sol.

Au SEMO, les VAD sont très fréquentes. Faut-il pour autant les multiplier ? C'est toujours différent selon les situations à traiter, les moments, les âges des mineurs à suivre…Des ados, on peut aussi en voir au service (certains auraient même tendance à y élire domicile de jour), dans le cadre d'activités ou en cas de détresse quand ils viennent s'y réfugier.

Le temps de la rencontre :

« Moi j'arrive humblement, sans poser le gros dossier sur la table, en prenant le temps du café. » C'est comme si, d'un commun accord, parents et éducateur mettaient d'abord en place les formes d'une visite de voisinage, informelle, sans enjeu, avec café et discussion sur des petits riens, avant de passer à ce que chacun sait être l'objet de la visite car chacun sait que le gros dossier est là. Faire comme si, avant de faire ce qu'il y a à faire, ce « comme ci » transitionnel étant évidemment essentiel pour que l'interaction de fond puisse démarrer. « On discutait, il y avait des chiens partout, et l'un deux est venu mettre sa tête sur ma cuisse. La mère du gamin m'a dit "ah, c'est le chien de mon mari, vous savez il a ses têtes, s'il vous a adopté c'est qu'on peut vous faire confiance". » « Au premier rendez-vous à domicile, ils m'ont surtout parlé de leurs chats (douze…). » Merci le chien, merci les chats !

Et matériellement, on s'assoit où ? « On t'assigne une place sur le canapé, tu comprends que tu ne dois pas en bouger. » Ou bien « on ne pouvait pas s'asseoir, il y avait des coussins partout ». Mais globalement, entre les chaises branlantes et les sièges improbables, « il y a toujours moyen de s'asseoir ». Là aussi, il faut accepter de transiger sur le contingent pour pouvoir rester centré sur l'essentiel.

Intervention ou non ?

« Sauf si une scène domiciliaire met à mal le cadre, je n'interviens pas. » On évoque ainsi le passage permanent de membres supposés de la famille, la porte ouverte aux voisins, la personne de passage au statut incertain qui donne largement son avis… Il y a alors quelque chose du cadre qui s'effondre ; Il faut donc rappeler : « Eh, je suis venue pour… et j'entend que cela puisse se faire. » Pour cela il faut parfois demander que l'on éteigne la télé, qu'on puisse s'entendre, que le père ou la mère qui reçoit soit dans une tenue décente même si l'éducateur n'est pas chez lui.

On touche parfois aux limites du "savoir habiter" des parents, de la famille, et dans ce cas l'éducateur soutient, oriente, relie.

Des images et des statuts…

Les parents comprennent à peu près ce que l'éducateur a à faire, pourquoi il est là. Encore que ! avec Super Nanny et Le Grand Frère il faille parfois expliquer. Pour les jeunes du bas de l'immeuble, c'est moins clair (sauf pour ceux « qui ont eu ou qui ont un éduc »), pour les voisins encore moins. Il y a parfois des interpellations du type « alors, c'est quand que vous les faites déménager qu'on soit tranquille ?"

Au domicile, l'éducateur n'est pas si simplement ni évidemment le maître de la relation.

Il arrive aussi d'être catalogué avant même la rencontre : « Je me souviens d'une visite très gênante où les parents me regardaient très froidement, c'était très gênant, avec en implicite la façon dont je pouvais traîner mes yeux », cela rapporté au « passif que des familles ont avec le système de protection sociale ».

On sonne, et après…

« Il y a des appartements avec la porte palière ouverte en permanence. Moi je sonne ou j'appelle, je n'entre jamais comme ça. » « Une fois entrée, j'ai toujours peur d'être envahie par ce qui heurte, ce qui intrigue, et qui va fausser ma perception. » « J'ai besoin de toute ma technicité pour ne pas être envahie par mes impressions. » « Il y a des intérieurs qui sont tellement angoissants, qui sentent tellement mauvais, qui sont tellement à l'abandon, sales, inhabitables, que je sais que mon temps y est limité par ma capacité d'acceptation, de survie, de besoin d'air. »

« Tout commence avec la façon dont on t'ouvre la porte. » L'accueil offert, l'accueil fait, ou pas, est un élément très important. Mais parfois l'accueil est tellement cordial, chaleureux, que tout en devient trop lisse et qu'on ne peut accrocher sur rien pour travailler. « Ou alors tout nickel-chrome, rien à dire, les enfants sur le canapé. » Efficace démarche d'annihilation du travailleur social, pris dans les rets d'une fausse convivialité ou d'une normalité parfaite fabriquée de toutes pièces. « Ce qui est intéressant alors, c'est de se demander ce que les gens ont voulu montrer là. »

La façon dont la famille a préparé la VAD est un élément important. Rigidité de l'accueil ? Volonté de faire bonne figure ? Résistance pure ? Autant de données cliniques très intéressantes. « Il arrive qu'on te reçoive extrêmement froidement, la vad étant lue comme "on vient là pour inspecter, contrôler, juger". »

La VAD est nécessaire (même si elle présente certains risques selon le quartier, la famille…) non seulement pour se rendre compte de l'environnement dans lequel vit le jeune mais aussi elle fournit à l'éducateur une masse de détails et d'indices non négligeable pour l'aider dans l'analyse et la compréhension de la situation.

L'intervention de l'Assitante de Service Sociale

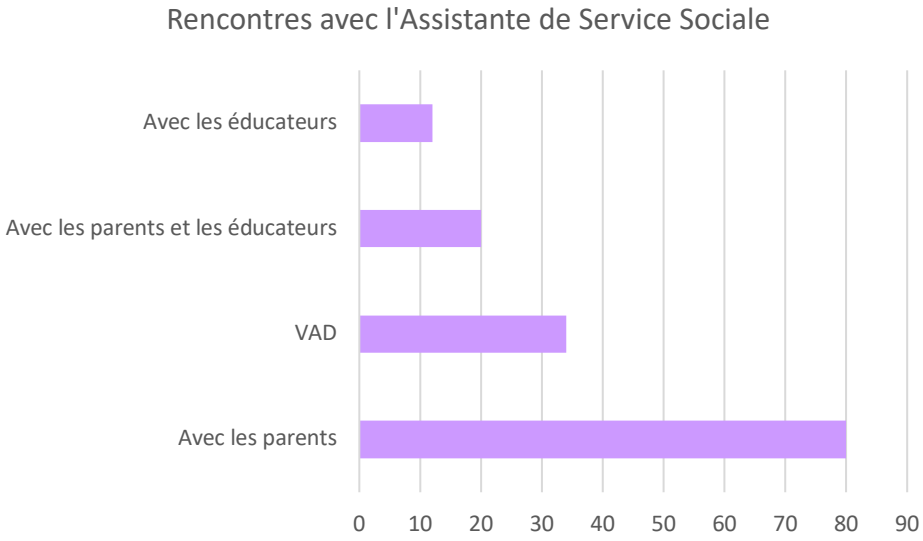

Configuration des familles reçues

Ressources		***Configuration familiale***		
Minima Sociaux	***Salaire***	***Mono parentale***	***Couple***	***Nombre d'enfant à charge***
12	***7***	***16***	***3***	***37***

Démarches / Orientations de l'Assistante sociale

	Prestations Sociales et Familliales	*Alimentaire (Associations caritatives)*	*Sécurité Sociale*	*Adminstratif (impots, préfecture, justice…)*	*Logement*	*Aides financière (AMASE, MDS…)*	*Droit commun*	*Soins*	*Tickets Alimentaires*
Démarches Adminstratives	5	4	2	5	3	10	5	2	
Orientations	4		2		1				
Accompagnements		2		1	1				
Attributions									25

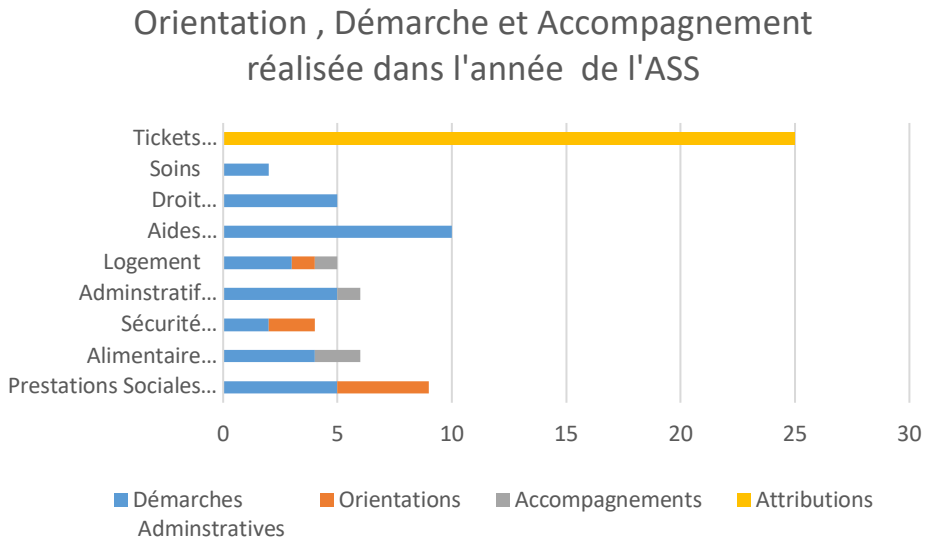

La CESF/AS du service rencontre systématiquement les familles au service et en VAD. Dans la mesure du possible, une VAD sera commune selon les disponibilités des uns et des autres. La CESF/AS intervient dans l'aide à la parentatlité auprès des parents en tenant également compte des besoins (évaluation de l'enfant ou des enfants lorsqu'il s'agit d'une fratrie au cours de la prise en charge. Elle est en lien étroit avec les éducateurs référents afin d'avoir une vision globale de l'accompagnement proposé.

Un diagnostic est ainsi établi :

- quelles sont les conditions de vie à travers le logement
- quelles sont les ressources, les frais fixes et les dépenses de la famille

Une évalutation de la compostion familiale est établie :

- nombre d'enfants, leurs ages, la situation familiale : famille monoparentale, en couple…
- prise en compte des besoins de la famille et évaluation de ceux-ci.

La CESF/AS va ensuite proposer différentes actions en fonction des différents champs d'intervention. Le but étant d'étre dans un soutien et dans un travail de cooperation mutuelle afin que la famille soit au coeur des démarches. Le but est qu'elle se responsabilise face à sa situation pour permettre aussi de mettre en place leur rôle de parent face au suivi et la prise en charge du jeune au SEMO.

Tout au long de la meusre AEA/AEMO, l'autonomie sera prévilégiée, tant que faire ce peut, afin de partir des potentialités du ou des parents, et travailler autour des compétences et permettre de les developer. Les missions de la CESF/AS, au delà des outils admnistratifs et techniques utilisées, est d'apporter une nouvelle confiance et autonomie dans la vie quotidienne.

L'intervention de la psychologue

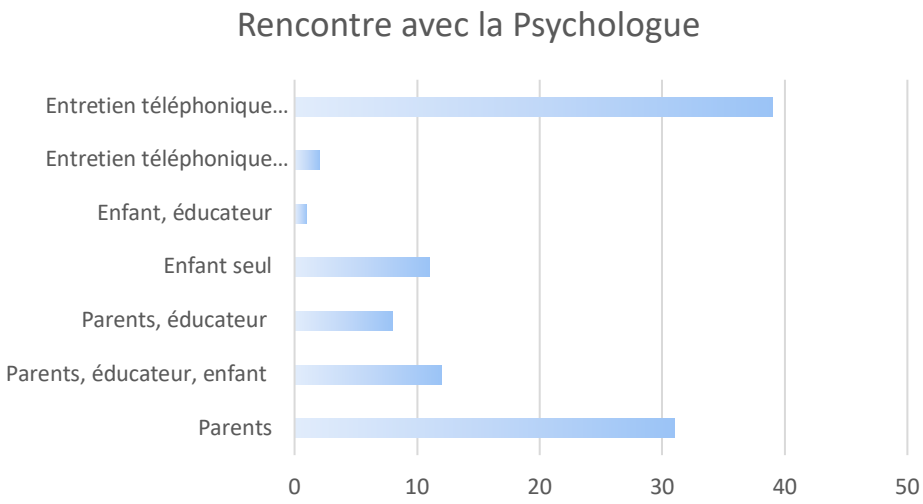

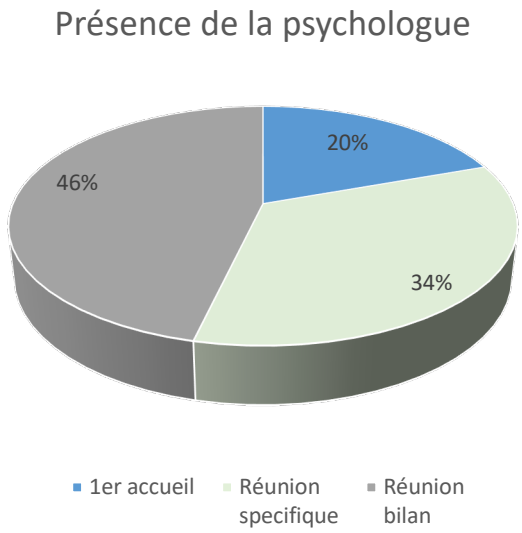

La psychologue du SEMO participe à toutes les réunions hebdomadaires et est présente 4 jours sur 5. Elle a par conséquent une connaissance approfondie des situations. Son regard de Pychologue est précieux pour aider l'équipe éducative à comprendre les enjeux des relations souvent sensibles entre ses adolescents et leurs parents.

La particularité de la psychologue du SEMO se situe dans une intervention souple mais réfléchie. Elle peut recevoir comme l'indique ce shémat ci-dessus, les parents, les parents avec enfants, les parents avec l'éducateur, les parents avec enfants et éducateur… La forme de l'entretien est élaborée lors des réunions hebdomadaires et/ou spécifiques en fonction des besoins repérés dans la situation familiale. La psychologue peut également se déplacer au domicile ou rencontrer les personnes accompagnées (parents ou adolescents) à l'extérieur (parc, restaurant,) lorsque cela s'avère possible et souhaité pour l'évolution de la situation.

Regard de la psychologue sur les effets du confinement sur les adolescents et leurs familles

« La période du premier confinement n'a pas eu que des effets négatifs sur les familles.

Certaines familles ont ainsi vécu cette période de manière idyllique et ont vu leurs problèmes d'avant le confinement s'apaiser de façon considérable.

Les ados avaient leurs parents disponibles, les parents avaient leurs ados à la maison. Il y avait comme une forme de régression vers l'avant, avant l'adolescence et on percevait le plaisir, le bonheur même à être ensemble, à partager des activités communes : cuisine, séries, jeux vidéo ou de société, …

Ces parents là étaient moins stressés par leur rythme de vie, or nous voyons souvent que c'est l'état émotionnel des parents qui provoquent les états agressifs chez l'adolescent.

Les sujets de conflits ont été confinés eux aussi : scolarité, déscolarisation, découchage, fréquentation... ainsi les attentes, les exigences parentales étaient mises en sommeil.

Si les adolescents respectent peu ou pas les règles demandées par les parents, ils ont en revanche pu respecter autrement celles du confinement.

Il est probable que cela concerne les familles pour qui les problématiques de rejet, d'abandon, de perte, ceux qui ont du mal avec la distanciation, le détachement inhérent au processus de l'adolescence. De même les parents très inquiets en permanence, stressés, qui ont une peur importante de l'extérieur.

Le confinement et la situation sanitaire ont accentué l'idée que le mauvais est à l'extérieur, la maison, la famille deviennent le lieu de repli, de protection contre un extérieur menaçant. Comme un ventre maternel dans lequel chacun se retrouverait à l'abri et où ils fusionneraient tous ensemble.

A contrario, il est possible que les familles les plus en difficulté relationnelle pendant le confinement étaient celles où la relation à l'autre est toujours difficile et l'extérieur vécu comme sauveur.

Ici le danger est à l'extérieur mais vient également de l'intérieur. Dans ces familles, les institutions, les travailleurs sociaux, les soignants sont très sollicités et investis comme seuls capables de s'occuper et de protéger leur enfant. La fonction parentale est déplacée sur l'autre, par des parents qui se sentent imposteurs, incapables d'occuper cette place, et même ce lien symboliquement »

Le partenariat

	Conduite addictive	Violences sexuelles	Désocialisation	Maltraitance sur autrui	Maladie chronique nécessitant des soins réguliers	Handicap moteur léger	Déficience intellectuelle	Troubles du comportement	Troubles psychiques	Etat de santé fortement dégradé nécessitant des soins urgents	Conduite prostitutionnelle	Absences répétées dans le parcours scolaire ou la formation	Déscolarisation / Situation d'inactivité	Fugues, errance	Absence de papiers administratifs / couverture sociale / logement	Délinquance	Autre (immaturité/insécurité affective/absence de cadre /	Carence éducative parentale...)	Mineur enceinte	
Education Nationale	1		1	3			2	12	4			41	19	8	2	10	22	2	127	
MDA	3	1		1													1		6	
CMP																	1		1	
CMPP	1							2			1	2							6	
MDS				14			2	8	4			12		3	2				45	
MECS	1											2						2	5	
ADAPP 13	1			1					2			2		5		5			16	
ITEP	2						5	8	5				7						27	
SESSAD							1	3					3						7	
IME																			0	
Centres sociaux												2							2	
Mission locale												1	1						2	
PJJ								6				2		6		6			20	
Brigade des mineurs																1			1	
Compagnons bâtisseurs																			0	
Image Santé	2																		2	
Appel d'Air																			0	
Centre sportif																			0	
Association soutien scolaire					2										1				3	
TISF					1				2	2								2	7	
hopitaux		1									4								5	
planning familiale					1						4								5	
Laboratoires et pharmacies															2				2	
Emmaus															2				2	
Soliha															2				2	
Travailleurs sociaux (Sauvegarde13, PEPS..																	4		4	
Associations (Soliform, croix rouge..)															2				2	
Etablissement scolaire privé													2						2	
	11	2	1	19	4	0	10	39	17	2	9	64	32	22	13	22	28	6		

Le vaste territoire de notre intervention, (tout Marseille), amène l'éducateur référent à devoir tisser pour chaque adolescent et famille accueillis un partenariat singulier en fonction des besoins repérés. Il doit être construit au cas par cas, en fonction de l'évaluation des besoins singuliers de l'adolescent concerné. L'éducateur référent en est l'animateur et le porteur. Pour l'instant, ce travail en partenariat ne s'appuie pas sur des conventions pour tous les partenaires. Il faut que le SEMO formalise davantage son partenariat afin d'avoir une meilleure lisibilité du réseau existant.

Les dispositifs d'action sociale associent de nombreux acteurs. Dans ce contexte, travailler ensemble, unir les compétences, les ressources et les efforts, est devenu une nécessité pour le SEMO, dans l'objectif d'assurer un accompagnement de qualité pour l'usager. Le partenariat entre institutions est un principe d'action indispensable.

Au sein du SEMO, le partenariat se décline selon différentes formes, et avec des acteurs dotés de pouvoirs variables, animés de logiques ou de motivations différentes.

La mise en œuvre du partenariat suppose que des conditions soient rassemblées : une connaissance des territoires et des acteurs sociaux sur place, une volonté commune de coopération, mais aussi de consultation. Il fonctionne à partir de rencontres et de réunions. Le partenariat est la démarche volontairement coopérative dans laquelle s'engage telle personne ou groupe amenés à travailler ensemble, et donc à agir plus efficacement.

Les partenariats les plus fréquents au sein du SEMO, se font avec l'éducation nationale (inspection académique, différents collèges et lycées), les divers organismes du Conseil Départemental, TPE, et de la PJJ.

Nous avons continué durant cette année 2019 a renconrer nos partenaires institutionnels : juges pour enfants, inspecteurs ASE et les associations habilitées.

Nous travaillons régulièrement avec la Maison de l'Adolescent, les services sociaux ayant traversé le parcours des jeunes et de leur famille qui nous sont confiés.

Par ailleurs, le fait que le SEMO ne soit pas sectorisé implique pour les éducateurs une connaissance importante du territoire et des acteurs sociaux locaux (CCAS, Associations locales, MDS, MDA, CMPP, ITEP, IME, MECS, UDAF, CMP, collèges, lycées, ainsi que des personnes ressources spécifiques). L'éducateur, à chaque nouvelle mesure doit reconstruire le partenariat, cette non sectorisation constitue parfois une difficulté. Nous avons rencontré certains responsables de MDS cette année et devons maintenir ces rencontres régulièrement.

4- Nos Constats et nos perspectives pour 2021

Le SEMO comme d'autres structures a connu durant cette année 2020 de profonds boulversements. La crise par l'épidémie de la COVID 19 génére de fortes tensions dans le champ du social. Ce contexte particulier a permis une réflexion sur nos pratiques professionnelles et des initiatives positives : l'identification de points d'attention pour ainsi enviager et nommer des nouvelles pratiques professionnelles pour l'avenir. Dans le social comme dans le sanitaire, nous sommes au front, au domicile des adolescents que nous accompagnons. En effet, la crise que nous traversons n'est pas seulement sanitaire. Elle a des implications et conséquences sociales fortes à la fois sur les personnes, les familles, les adolescents comme sur les organisations (associations, services et établissement médico-sociaux, ASE (Aide Sociale à l'Enfance), TPE (Tribunal Pour Enfant) Cette crise met tout le monde à rude épreuve. Parmis les plus exposés, les enfants, les adolescents, les personnes vivant dans des contextes de violences, une coordination fine est indispensable avec les différents acteurs du social, du sanitaire et du médico-social. Les professionnels du SEMO qui accompagnent les adolescents et les familles se mobilisent quotidiennement. Ils font preuve de beuacoup d'abnégation et de créativité pour trouver des solutions permettant de poursuivre leurs activités et d'assumer leurs responsabilités.

Cette problématique va perdurer encore un certain temps et nécéssite de proposer des repères pour continuer notre activité dans les meilleures conditions possibles et répondre aux besoins des familles accompagnées.

Merci à toute l'équipe pour cette belle dynamique qui nous a accompagnés tout au long de cette année 2020. Certaines perspectives que nous projetions en 2020 n'ont pas pu être initiées au vu du contexte sanitaire. Voici nos perspectives pour l'année 2021 :

- Poursuivre le travail entrepris concernant les activiés socio-éducatives.
- Formaliser une rencontre par trimestre avec les adolescents et leurs familles
- Poursuivre la formalisation de notre partenariat. Intensifier nos rencontres avec les partenaires institutionnels et opérationnels.
- Favoriser les formations et les journées de formation pour l'équipe éducative sur des thématiques telles que :
    - Prostitution des mineurs
    - Trafic de stupéfiants/organisation
    - Maternité des adolescentes